

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



EDITO



Bernard GUYOT
Président



Stéphane RIVIÈRE
Vice-Président

L'année 2024 a consacré de belle manière nos actions engagées depuis le recentrage de l'ANFA, en 2020, sur la conception et le déploiement des dispositifs relevant de la politique de formation de la branche des services de l'automobile.

Les soubresauts de notre filière, chahutée par les effets d'une transition historique, pourraient légitimement décourager la vocation des plus jeunes. Il n'en est rien, bien au contraire ! Nos métiers continuent de recruter et d'attirer. En 2024, nous avons vu un nombre record de jeunes en formation initiale ; et une alternance qui progresse pour la dixième année consécutive, avec un taux d'insertion toujours aussi élevé, 73%.

Ce sont les résultats d'un engagement résolu de l'ensemble des équipes de l'ANFA pour étudier avec acuité les tendances qui se dessinent, anticiper les évolutions des référentiels de formation et les certifications qui apporteront aux entreprises les compétences dont elles auront besoin. Vigie des services de l'automobile, l'ANFA continue de jouer un rôle crucial d'accompagnement de notre branche, depuis toujours confrontée à des changements majeurs d'ordre technologique, réglementaire ou même sociétaux.

L'expertise des équipes sous-tend l'acuité de cet accompagnement, caractérisé par une forte capacité d'anticipation. A l'échelle locale, au plus près du terrain, les responsables territoriaux contribuent activement à déployer et promouvoir nos dispositifs. Le soutien à l'appareil de formation constitue un axe majeur de garantie de sa qualité, au bénéfice des jeunes comme des entreprises. L'évolution des modes d'apprentissage constitue également un levier essentiel pour renforcer l'attractivité des filières de formation. A cet égard, le déploiement auprès des CFA Pilotes et lycées professionnels partenaires d'Apprentiz Auto, un outil d'aide à la révision des connaissances construit à partir l'IA et co-financé par l'État dans le cadre du programme France 2030, montre la voie du futur.

Beaucoup d'autres actions ont été menées durant cette année exceptionnelle, que vous découvrirez dans notre rapport d'activité riche d'informations. Nous avons toute confiance en l'année 2025, qui s'annonce elle aussi stimulante.



INTERVIEW DE GUILLAUME FAURIE p. 4

CONNAÎTRE L'ANFA

- Les mandats et la gouvernance p. 8
- Les partenariats p. 9

OBSERVER

- Les travaux menés en 2024 p. 12

CONCEVOIR

- Le PIA Compétences Numériques Services Auto p. 16
- La création et la rénovation des fiches de qualification et de l'offre de certification p. 17
- Les certifications de la branche des services de l'Automobile (CQP, TFP et CCB) p. 19
- Le développement des dispositifs de branche p. 21
- L'évaluation de nos pratiques et des dispositifs de branche p. 21

CERTIFIER

- La mise en œuvre des certifications professionnelles et des formations de l'enseignement supérieur p. 24
- L'habilitation des organismes de formation aux CQP, aux TFP, et aux CCB p. 25
- L'organisation des examens et des jurys paritaires p. 28
- Focus Sofia p. 29

ACCOMPAGNER

- Les actions de professionnalisation à l'intention des enseignants et formateurs p. 32
- La contribution au financement des établissements de formation du secteur automobile p. 33
- La gestion du patrimoine de formation p. 34
- L'animation des réseaux de CFA Pilotes et des lycées professionnels partenaires p. 35
- La mobilité et la coopération européennes p. 36
- La professionnalisation des référents mobilité p. 37

PROMOUVOIR

- JobToMove, le jobboard désormais unique de la branche p. 40
- Un monde à faire tourner® (saison 2) p. 42
- La 9^e Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité p. 44
- Worldskills Lyon 2024 : un engouement sans précédent p. 45
- Sacha Piston et En route ! : le pari de l'édition p. 46

DÉPLOYER

- Intervenir au plus près des besoins des territoires p. 50
- Focus sur quatre régions p. 52

Bernard GUYOT
Président de l'ANFA

Stéphane RIVIÈRE
Vice-Président de l'ANFA

Interview GUILLAUME FAURIE



GF

Question : Que retenir de l'année écoulée ?

Guillaume FAURIE : Je citerai en premier lieu le passage de témoin à la direction générale. J'ai eu l'honneur de succéder à Dominique Faivre-Pierret, à qui je tiens à rendre hommage. J'ai aussi eu la chance, en arrivant, de découvrir des équipes pleinement engagées dans des missions fondamentales pour notre branche. Un changement de direction est toujours un moment important dans la vie d'une structure. Mon action s'inscrit dans la lignée de mes prédécesseurs.

Parmi les initiatives concrétisées cette année, figure le lancement de notre site d'offres d'emploi pour l'ensemble de la branche : *JobToMove*. C'est l'aboutissement d'un travail exemplaire piloté par les équipes de l'ANFA et dont le résultat est un motif de satisfaction pour tous, à double titre. Tout d'abord, nous sommes parvenus à lancer ce nouveau site dans les délais impartis, délais relativement courts puisqu'il a été conçu et produit en un semestre. Ensuite, nous constatons qu'il a été immédiatement adopté par les personnes en recherche d'emploi, qui profitent désormais d'un accès simple et clair à 14 000 offres d'emplois, et par les entreprises, de plus en plus nombreuses à y faire figurer leurs annonces. En bref, avec *JobToMove*, les utilisateurs disposent enfin d'un outil plus convivial et plus efficace.

Je retiens aussi la deuxième édition de la campagne de communication « *Un monde à faire tourner®* », qui a encore amélioré ses performances avec près d'un milliard de vues cumulées, tous supports confondus.

Cette campagne de communication y contribue de belle manière.

“ Nos métiers ont besoin d'être promus et valorisés ”

Enfin, je mentionnerais le lancement d'*Apprentiz Auto*, notre outil d'apprentissage adaptatif intelligent, qui introduit l'intelligence artificielle dans l'approche pédagogique mise en œuvre par les CFA et les lycées professionnels. Grâce à un suivi précis des compétences, *Apprentiz Auto* propose des contenus de révision adaptés au niveau de connaissances de chaque apprenti. Cet outil enrichit leur formation théorique, les aide à se préparer aux examens et encourage leur autonomie numérique.

Q : La filière automobile doit relever des défis majeurs liés à la réduction de son empreinte environnementale. La période est complexe et suscite des interrogations sur la santé économique des constructeurs. Les services automobiles sont-ils également affectés ?

GF La transition écologique est un défi majeur pour notre branche mais elle n'impacte pas les métiers des services automobiles comme ceux de l'industrie : le nombre de nos salariés ne diminue pas, au contraire, il augmente depuis 10 ans. Nous ne le répéterons jamais assez : nos entreprises créent des emplois de proximité non délocalisables. Quel que soit le véhicule, auto, moto, camion, vélo, nous aurons toujours besoin de personnes qualifiées pour les vendre, les réparer, les recycler, etc. qui plus est quand le parc automobile grossit, se diversifie, et vieillit.

Côté formation, nous avons franchi le cap des 73 000 jeunes inscrits à la rentrée 2024, avec une progression de l'alternance pour la 10^e année consécutive, puisque 41 000 jeunes ont choisi ce mode de formation. Et nos métiers attirent aussi de plus en plus de femmes : leur nombre en formation a doublé depuis 2017. Cependant, nous devons aller encore plus loin pour apporter des réponses aux 20 000 recrutements non aboutis par an. Il y a un besoin pressant de main d'œuvre, conjugué à des enjeux particuliers pour certains domaines comme la carrosserie par exemple.

Q : Comment aller plus loin ?

GF La réponse aux attentes des entreprises ne s'arrête pas au nombre de jeunes en formation. Elle dépend d'abord des aspirations professionnelles.

Nous devons donc intensifier nos actions de communication sur le terrain pour réaffirmer les atouts de notre branche, avec ses métiers d'avenir et les évolutions de carrière qu'elle offre, qui sont autant de raisons pour un jeune de nous rejoindre et ne pas décrocher de son parcours.

L'électrification et le poids grandissant des nouvelles technologies constituent autant d'opportunités qui renforcent le besoin de jeunes et de salariés bien formés.

“ L'ANFA négocie chaque virage vers l'avenir ”

Q : Comment l'ANFA accompagne-t-elle ces évolutions ?

GF Nous anticipons les évolutions des métiers, dès la formation.

C'est dans notre ADN depuis bientôt 75 ans. Notre rôle prioritaire, avec nos partenaires de la branche, est de former les jeunes et les salariés en poste à ces évolutions, au premier rang desquelles l'électrification. L'ANFA anime des groupes techniques paritaires avec des représentants d'employeurs et de salariés et passe en revue l'ensemble des domaines de notre profession. Cela concerne une vingtaine de domaines professionnels.

Ce travail de fond nous permet de faire évoluer nos certifications de branche au plus près des besoins des entreprises. Nous accompagnons aussi l'Éducation nationale dans la rénovation des référentiels de ses diplômes de maintenance, afin d'y intégrer les motorisations électriques.

Q : La formation professionnelle vous paraît-elle assez soutenue et promue ?

GF La promotion des filières professionnelles est un travail de longue haleine. Avec les entreprises et nos partenaires de premier plan que sont les organismes de formation, nous luttons pour mettre à l'honneur les métiers manuels technologiques. C'est un combat à mener à l'échelle de la société, pour transformer les représentations. Nous travaillons à la sensibilisation des jeunes dans les collèges. Nous avons d'ailleurs signé, début 2025, un partenariat avec l'ONISEP pour accroître notre présence dans les établissements. Nous allons aussi renforcer notre influence dans les régions en développant une information et une communication plus proche des territoires grâce à quatre recrutements supplémentaires au sein de nos équipes territoriales.

Q : Quelles sont vos priorités pour l'année 2025 ?

GF Impossible d'échapper au déferlement des IA génératives. Nous allons approfondir notre connaissance de leurs impacts sur nos métiers et étudier les potentialités d'usages internes à l'ANFA, en privilégiant une approche raisonnée et éthique. 2025 sera aussi l'année de lancement de notre démarche RSE. C'est un chantier important qui doit répondre à des enjeux essentiels liés au réchauffement climatique, à la sécurité et à la mixité. L'ANFA est pleinement engagée pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

G. FAURIE
Délégué Général de l'ANFA

CONNAÎTRE L'ANFA



CONNAÎTRE L'ANFA



LES MISSIONS ET LA GOUVERNANCE

Les partenaires sociaux de la branche ont donné mandat à l'ANFA pour mettre en œuvre, sous leur contrôle, des dispositifs relevant de la politique nationale de formation de la branche dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans le champ professionnel et géographique de la convention collective nationale des services de l'automobile.

À ce titre, les missions principales de l'ANFA sont les suivantes :

- L'animation de l'Observatoire Prospectif des Métiers et Qualifications ;
- Une expertise dans le cadre du développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) de la branche,
- L'ingénierie des dispositifs de formation professionnelle ;
- La proposition et l'élaboration des certifications en lien avec la Commission Paritaire Nationale ;
- La participation à la mise à jour du Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile (RNQSA) et du Répertoire National des Certifications des Services de l'Automobile (RNCSA) ;
- La promotion des métiers de la branche ;
- Le développement de l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et des lycées professionnels partenaires ;
- Assurer la gestion de la SCI des Services de l'Automobile et de la Mobilité (SAM).

Association loi 1901, pour l'exercice de ses missions, l'ANFA perçoit et gère une ressource de nature fiscale, au titre de l'article 1609 sexvicies du Code général des impôts, dédiée aux formations techniques.

Les instances de gouvernance de l'ANFA sont de nature paritaire. Ainsi, siègent au conseil de gestion les organisations représentatives de salariés et d'employeurs **pour la branche des services de l'automobile**. Ces instances sont en lien direct avec les équipes de l'ANFA, l'ensemble agissant conformément aux orientations données par la Commission Paritaire Nationale (CPN).

Le conseil de gestion paritaire

En 2024, les organisations suivantes étaient représentées au sein du conseil de gestion :

Organisations patronales

- Mobilians
- Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile (FNA)
- Union des Métiers de la Mobilité (U2M)

Organisations salariales

- Fédération Confédérée FO de la Métallurgie
- Fédération de la Métallurgie/CFE-CGC
- Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie/CFDT
- Fédération des Travailleurs de la Métallurgie/CGT
- Fédération Nationale CFTC des Syndicats de la Métallurgie et Parties similaires

Les décisions du Conseil de gestion paritaire

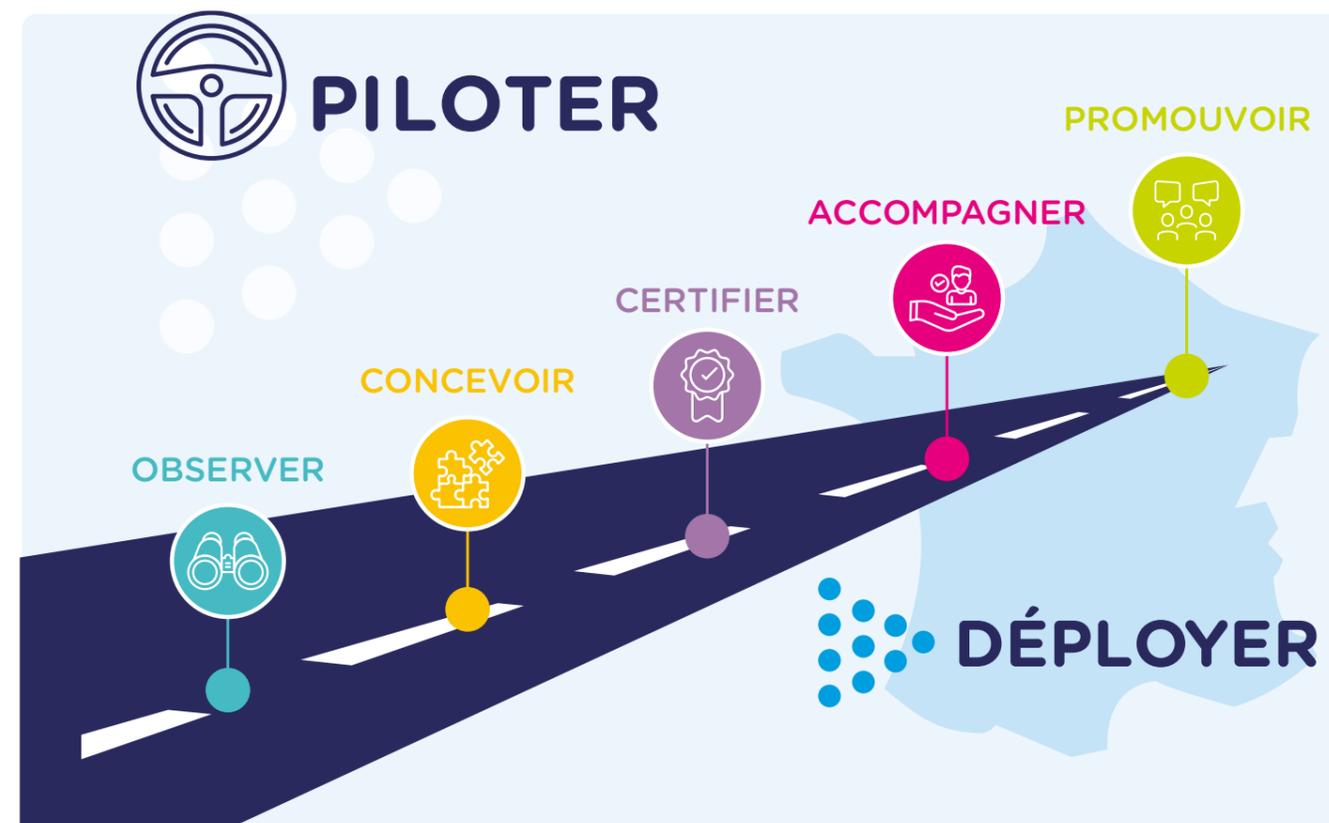
Le conseil de gestion s'est réuni à trois reprises en 2024 : les 19 mars, 27 juin et 11 décembre.

À l'occasion de la tenue de ces instances et en lien avec l'évolution législative ou réglementaire, sur proposition de la direction de l'ANFA, les membres du conseil se sont notamment prononcés sur les points suivants :

- Nomination du nouveau Délégué Général avec prise de fonction au 1^{er} avril 2024 (séance du 19 mars) ;
- Approbation des comptes de l'année 2023 (séance du 27 juin) ;
- Décision de mise en place d'un groupe de travail pour réviser les modalités de désignation des représentants des organisations patronales et salariales pour les jurys d'examens (séance du 27 juin) ;
- Adoption du budget pour l'exercice 2025 (séance du 11 décembre 2024)
- Approbation de la signature d'un avenant à la convention de services conclue entre l'ANFA et la SCI des Services de l'Automobile et de la Mobilité, afin d'y inclure les nouvelles missions (gestion de projets immobiliers...) (séance du 11 décembre 2024) ;
- Compte-rendu des travaux du groupe de travail sur les jurys d'examens et adoption d'une résolution sur le sujet (séance du 11 décembre 2024) ;

Par ailleurs, lors de la réunion du 27 juin, l'évaluation des missions réalisées par l'ANFA au cours de l'exercice précédent a été présentée aux membres du conseil sous la forme de la grille des indicateurs et critères de performance validée par le conseil de gestion le 18 décembre 2020.

Enfin, le comité de pilotage de la Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité, mis en place sur décision du conseil de gestion, a été réuni les 10 juin et 18 novembre 2024.



LES PARTENARIATS

La convention de partenariat avec l'OPCO Mobilités a été renouvelée. De par leurs missions respectives au service de la branche des services de l'automobile, les deux associations développent leur coopération dans une logique de complémentarité et d'efficacité dans le déploiement de la politique de formation de la branche. En 2024, le partenariat a porté spécifiquement sur les actions de promotion des métiers.

Une convention de partenariat a été signée entre l'ANFA et l'association WorldSkills pour la contribution à l'organisation des finales internationales, Worldskills Lyon 2024.

L'ANFA s'est également investie dans le volet « Dispositif France Formation Innovante Numérique » (DEFFINUM), un volet du programme France 2030, en animant le projet « Apprentissage adaptatif intelligent pour les CFA de la branche des services de l'automobile » (AAI-Auto) sélectionné par la Caisse des Dépôts et Consignations, qui a pu passer fin 2024 du statut « projet » au statut « vie série ». Il s'agissait du premier projet DEFFINUM ainsi mis en application. Ce projet au cofinancement de 480 000 euros a rassemblé un consortium de

CFA Pilotes et une entreprise spécialisée dans l'intelligence artificielle pour l'éducation et la formation (Stellia, start-up de l'Edtech accélérée à l'École Polytechnique) – avec l'ANFA comme chef de file. Jusqu'à la fin du projet en 2024, l'ANFA a piloté la coopération avec 60 CFA partenaires et permis à 1500 apprentis de bénéficier d'une solution novatrice pour réviser les cours de Bac Pro en maintenance des véhicules. Ce projet, lancé en novembre 2024 lors d'un événement dédié, a pris le nom d'Apprentiz-Auto.

Le projet « Maintenance des Véhicules Électrique à Batterie » (MVEB) lancé en septembre 2022 et porté par l'Éducation Nationale, a continué en 2024 à produire des supports pédagogiques innovants sur la maintenance des véhicules électriques. Le projet vise à professionnaliser les enseignants et formateurs techniques de la branche à la maintenance des véhicules électriques et à l'utilisation d'outils pédagogiques numériques. L'ANFA apporte son analyse de l'évolution des activités et des compétences professionnelles ainsi que son expertise en ingénierie de formation, notamment concernant la formation de formateurs et d'enseignants.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement de la branche dans la transition énergétique et permettre aux réseaux de distribution de monter en compétence dans les domaines de la maintenance et du recyclage des batteries, l'ANFA s'est engagée dans le consortium BATTENA (Batteries en Nouvelle Aquitaine). Elle porte la responsabilité de développer des formations (formation initiale et continue) sur ces deux sujets. La livraison des contenus pédagogiques, actuellement en cours de conception, est planifiée pour la rentrée 2025/2026.

Une convention de partenariat a été signée avec l'Association Nationale pour le Développement du Sport dans l'Apprentissage (ANDSA), qui permet notamment aux CFA Pilotes de bénéficier d'un soutien à la mise en place d'actions autour du sport. L'ANFA contribue ainsi au développement personnel, au bien-être et à l'équilibre de chacun des jeunes engagés au sein de la branche.

Enfin deux conventions de partenariat ont été reconduites, l'une relative au soutien du Moove Lab et l'autre au concours Excellence Mécanique Alpine.

OBSERVER



TÉMOIGNAGE

« Les datas de l'ANFA sont une boussole »

Guillaume Bru, directeur des ressources humaines de Car Lovers, recrute chaque année 350 collaborateurs pour les concessions implantées en région parisienne, Normandie, Bretagne et en Italie. La gestion des effectifs demande un pilotage de plus en plus fin face à la situation complexe de la filière automobile : une conjoncture incertaine couplée à une mutation technologique majeure.

« Les directions des ressources humaines doivent prendre la pleine mesure de ce qui est en train de se passer, sinon nous allons au-devant de grandes difficultés » explique Guillaume Bru. Sa boussole pour trouver le bon cap et la juste mesure ? Les statistiques produites par les experts de l'Observatoire des métiers des services de l'automobile de l'ANFA. « Les datas publiées tout au long de l'année me permettent de prendre de la hauteur afin d'anticiper les tendances du marché national et des zones sur lesquelles nous sommes présents. Elles m'aident à affiner ma gestion prévisionnelle des emplois et des compétences », souligne Guillaume Bru. « Par exemple, en Normandie nous avons augmenté le nombre d'alternants parce que les tendances du marché anticipent une forte tension sur l'emploi. »

Sur un total de 1800 collaborateurs, dont près de 60% travaillent dans l'après-vente, la part de l'alternance est passée de 6% à 10% pour répondre au déséquilibre de la pyramide des âges dans l'entreprise. L'anticipation des besoins de compétences est donc primordiale pour Car Lovers. Là aussi, « les études de l'ANFA me guident pour proposer les formations adaptées et recruter les bons profils », indique Guillaume Bru. Le DRH a mis en place un plan de formation à l'électrique pluriannuel en priorisant aussi bien les forces commerciales que les mécaniciens.

Guillaume Bru
DRH de Car Lovers

L'OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE

Cet OPMQ de la branche apporte, à travers ses études, des éléments de réflexion aux acteurs de la branche (partenaires sociaux, organismes de formation) et aux partenaires institutionnels (État et régions). Ces éléments permettent d'impulser les politiques de formation nécessaires face aux mutations socio-économiques. Ils permettent également d'anticiper l'impact de ces évolutions sur les métiers exercés ou en devenir, et de favoriser l'adaptation permanente des qualifications et des certifications.

Les travaux menés en 2024

Les travaux de l'Observatoire sont proposés sous différents formats de diffusion : Autofocus, vidéos motion design et webinaires (Chiffres clés, Baromètre véhicule électrique, Certifications de branche).

Éclairer le dialogue social

- Rapport des données sociales de la branche.
- Baromètres trimestriels de l'emploi.
- Portraits sectoriels sur les différents secteurs d'activité de la branche. L'Observatoire présente à chaque Groupe Technique Paritaire (GTP) et réunion de domaine une actualité sur l'activité des secteurs concernés et réalise les études d'opportunités de création de qualifications à la demande des partenaires sociaux. En 2024 : vendeurs société.

- Études réalisées à la demande des partenaires sociaux :
 - Enquête sur les représentations des salariés de la branche et des jeunes en formation sur l'évolution des métiers de la vente et de l'après-vente ;
 - État des lieux écosystème des IRVE ;
 - Étude sur les métiers du contrôle du stationnement en voirie.

Anticiper l'impact des évolutions sociétales, économiques, technologiques et réglementaires sur l'emploi, les métiers et les besoins en formation

- L'alternance forme et insère de plus en plus de jeunes dans les métiers de l'Auto - *Autofocus 106*
- Commerce et réparation de véhicules industriels - *Autofocus 107*
- *Autofocus Hors-Série* : Itinéraires des apprentis dans les métiers des services de l'Automobile

- Contrôle technique automobile - *Autofocus 108*
- Dépannage-remorquage - *Autofocus 109*
- Certifications de branche et Insertion édition 2024 - *Autofocus 110*
- Vitrage automobile - *Autofocus 111*

Territorialiser les études par une analyse de l'emploi et de la formation sur chacun des territoires afin de contribuer à l'élaboration de la carte régionale de formation

- Production des Régioscopes avec une édition nationale et 13 éditions régionales : ces documents présentent les chiffres clés de la branche en matière d'activité, d'emploi et de formation.
- Appui à l'action territoriale de l'ANFA.

PERSPECTIVES 2025

- Mise en ligne d'un Dataviz pour favoriser l'appropriation des statistiques de la branche des services de l'automobile
- Enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes à la suite d'une certification de branche
- Mise à jour du baromètre sur le véhicule électrique
- Études sur l'évolution des métiers :
 - Stationnement
 - Location courte durée
- Mise en place d'un suivi de cohorte en collaboration avec les 11 Lycées professionnels partenaires de l'ANFA
- Enquête sur les recrutements dans la branche
- Enquête sur la place des femmes et les stéréotypes de genre chez les jeunes en formation aux métiers de la maintenance et de la carrosserie
- Participation à un appel à projet de l'ADEME sur l'économie circulaire
- Enquête sur les impacts de l'intelligence artificielle sur les métiers des services de l'automobile

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

ALERTE SUR LES MÉTIERS EN TENSION

- Carrossier-Peintre
- Mécanicien-technicien en maintenance auto
- Mécanicien-technicien en maintenance VI

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Pour les jeunes issus de l'apprentissage

73% 

Pour les jeunes issus du statut scolaire

43% 



innovauto.org Des innovations, des compétences nouvelles

COMMENT FORMER LES PROFESSIONNELS DE DEMAIN ?

Le moteur de recherche Innovauto.org accompagne les formateurs et les professionnels dans la compréhension des innovations dans le secteur automobile et leur impact sur les métiers et les formations.

Innovauto.org : ce sont plus de 200 fiches régulièrement mises à jour. Chaque fiche décrypte une innovation et ce qu'elle change pour les usagers comme pour l'atelier.

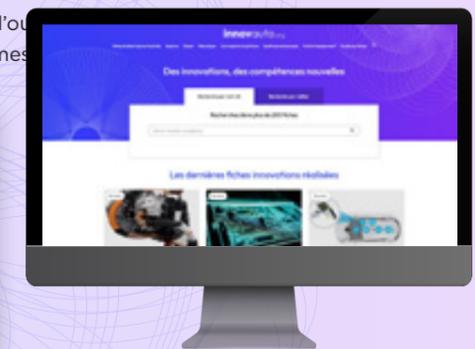
Elle analyse les évolutions induites en termes de compétences et donne des exemples d'outils. Les recherches peuvent s'effectuer par section (carrosserie et peinture, mécanique, systèmes).



→ Un contenu régulièrement mis à jour



→ + de 200 fiches
→ Une recherche simplifiée



Je découvre 

CONCEVOIR 



CONCEVOIR



TÉMOIGNAGE

« Nous devons trouver le bon compromis entre les technologies futures et actuelles »

Sébastien Konopczynski
Inspecteur de l'Éducation nationale
Sciences et Techniques industrielle,
Académie de Lille

Sébastien Konopczynski, *Inspecteur de l'Éducation nationale*, est responsable du pilotage pédagogique des filières des services de l'automobile pour l'académie de Lille, soit 21 établissements publics et privés qui délivrent un CAP, un Bac Pro et un BTS. Plus précisément, Sébastien Konopczynski travaille au quotidien à la rénovation des diplômes et la mise en œuvre de nouvelles certifications. « Les diplômes et les certifications sur lesquels nous travaillons avec l'ANFA doivent répondre aux activités et tâches attendues par les entreprises de la filière », explique Sébastien Konopczynski. Nous devons trouver le bon compromis entre les technologies futures et actuelles. L'électrification des véhicules, les voitures comme les poids lourds, en est l'illustration. Ainsi, les nouvelles techniques sont introduites dans les cours pour traiter l'hybride et le tout électrique. En revanche, « pour l'instant, la maintenance des batteries électriques relève de la certification car le marché est trop petit pour généraliser la formation à l'échelle d'un diplôme », indique Sébastien Konopczynski. En amont, les enseignants doivent eux aussi s'appropriier les techniques et formations qui seront dispensées aux élèves. C'est notamment le rôle du réseau de lycées professionnels partenaires dotés, par l'ANFA, des équipements matériels nécessaires.

LE PIA COMPÉTENCES NUMÉRIQUES SERVICES AUTO

Appuyée par la branche, l'ANFA a développé autour d'un consortium un projet labellisé et financé à 50% par l'État « Programme d'Investissement d'Avenir ». Celui-ci vise à mettre en œuvre une politique de formation et d'accompagnement GPEC qui assiste les professionnels dans l'acquisition des compétences indispensables à la numérisation de la commercialisation et de l'après-vente des véhicules. En 2024 a été réalisé le bilan qualitatif et financier du projet pour la Caisse des dépôts et consignation, ce qui a permis à l'ANFA de percevoir le solde du versement de l'État.

Les trois axes du projet

1

La réalisation d'études permettant d'identifier les impacts du numérique sur les métiers et les compétences de la branche des services de l'automobile.

2

La conception d'actions de formation initiales et continues pour répondre à ces évolutions.

3

L'expérimentation de ces actions de formation.

Les productions en 2024

Le projet a conduit à la production de 9 études dans les domaines du commerce numérique et de l'après-vente des véhicules légers et industriels. Ces études ont abouti à la conception de 17 actions de formation comprenant une centaine de modules, 75 e-learning et plus de 500 ressources pédagogiques.

L'année 2024 a également été consacrée à la promotion des actions de formation par l'organisation de réunions régionales à destination des acteurs de la formation sur les territoires, puis par la mise en place de webinaires à l'adresse des formateurs et enseignants selon leur domaine de spécialité.



LA CRÉATION ET LA RÉNOVATION DES FICHES DE QUALIFICATION ET DE L'OFFRE DE CERTIFICATION

L'ANFA apporte un appui technique et méthodologique à la Commission Paritaire Nationale (CPN) pour actualiser les qualifications et les certifications de la branche des services de l'automobile.

L'actualisation des qualifications du RNQSA

Pour ce faire, l'ANFA réunit des **Groupes Techniques Paritaires (GTP)**, par domaine référencé au **Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile (RNQSA)**. Chaque GTP est composé de « référents qualification » désignés par les organisations patronales et salariales et se rassemble annuellement ou semestriellement.

Les GTP ont pour finalité d'analyser les évolutions des secteurs professionnels et de proposer à la CPN la création ou l'adaptation des fiches de qualification et des certifications professionnelles de branche (certificats de qualification professionnelle, CQP, et titres à finalité professionnelle, TFP) à partir de la feuille de route des partenaires sociaux.

Les travaux menés en 2024

En 2024, **12 GTP** ont été réunis dans les domaines suivants :

- Contrôle technique ;
- Démontage-recyclage entretien et réparation automobile / SMAVA ;
- Vente et maintenance motocycles ;
- Dépannage remorquage ;
- Carrosserie-peinture ;
- Vente et maintenance véhicules utilitaires et Industriels ;
- Véhicules anciens et historiques ;
- Parcs de stationnement ;
- Vente pièces de rechange et accessoires ;
- Préparation rénovation des véhicules ;
- Station-service / IRVE.

En 2024, **8 fiches de qualification** ont été rénovées et 3 fiches supprimées.

DOMAINE D'ACTIVITÉ CARROSSERIE- PEINTURE

3 fiches de qualification rénovées :

- Préparateur en tôlerie/en carrosserie (B.3.1) ;
- Opérateur en débosselage sans peinture (B.3.4) ;
- Débosseleur sans peinture (B.6.4).

DOMAINE D'ACTIVITÉ MAINTENANCE VÉHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS

4 fiches de qualification intégrant le **rétrofit** et les activités spécifiques qui en relèvent :

- Mécanicien de maintenance automobile / Mécanicien de maintenance VUI / Mécanicien de maintenance motocycles (A.3.1) ;
- Mécanicien spécialiste automobile / Mécanicien spécialiste véhicules utilitaires et industriels / Mécanicien spécialiste motocycles (A.6.1) ;
- Technicien confirmé mécanique automobile / Technicien confirmé mécanique véhicules utilitaires et industriels (A.9.1) ;
- Technicien électricien-électronicien automobile / Technicien confirmé véhicules utilitaires et industriels / Technicien confirmé motocycles (A.9.2).

DOMAINE D'ACTIVITÉ VÉHICULES ANCIENS ET HISTORIQUES

Rénovation d'une fiche de qualification intégrant le **rétrofit** et les activités spécifiques qui en relèvent :

- Mécanicien réparateur de véhicules anciens et historiques (A.9.8) ;

DOMAINE D'ACTIVITÉ ÉCOLES DE CONDUITE

3 fiches supprimées, dans la continuité de la rénovation de l'ensemble de la filière écoles de conduite effectuée en 2023 :

- Enseignant de la conduite automobile (K.3.1) ;
- Enseignant de la conduite deux roues / groupe lourd (K.6.1) ;
- Coordinateur d'enseignements auto (K.6.2).

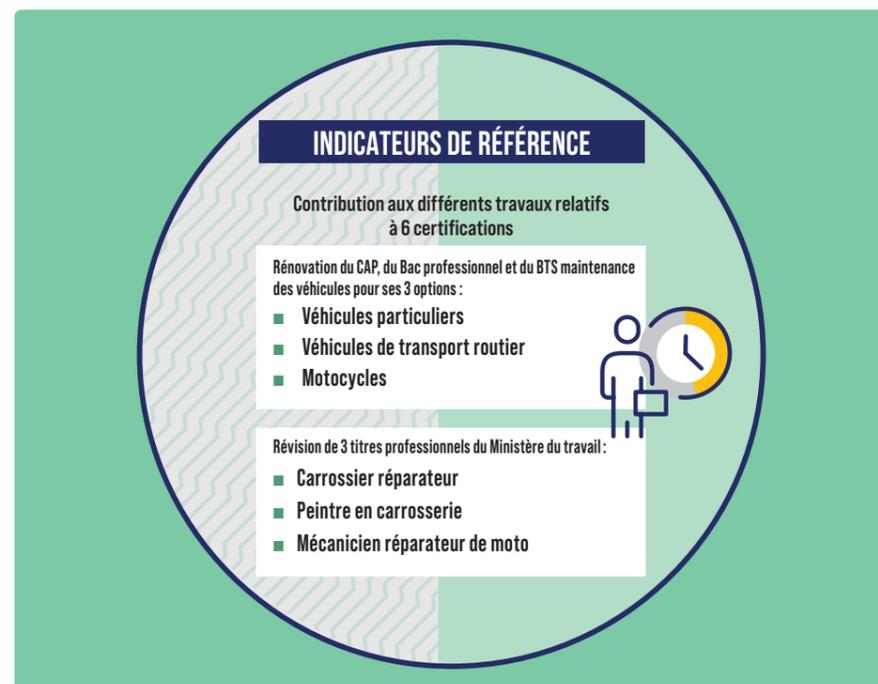
La création et la rénovation de l'offre de certification

L'ANFA veille à l'actualisation de l'offre présente au sein du Répertoire National des Certifications des Services de l'Automobile (RNCSA).



Les diplômes et titres professionnels

L'ANFA participe aux travaux de rénovation des diplômes et titres professionnels, en appui aux différents Ministères (Éducation nationale, Enseignement supérieur, Travail). Elle est également membre des deux commissions professionnelles consultatives, les CPC Industrie et Mobilités.





Les règles générales de certification

Les règles générales de certification ont été modifiées en décembre 2024 pour y intégrer l'accès à la VAE par blocs de compétences et les règles de réinscription en cas d'échec à l'obtention de la certification.

Les CQP et les TFP sont des certifications de branche, créées et délivrées par l'ANFA, organisme certificateur de la branche des services de l'automobile.

En 2024, 22 certifications de branche ont été créées ou renouvelées dont :

Création de **6 nouveaux CQP** parmi lesquels **3 CQP** préalablement inscrits sur la liste des métiers émergents de France Compétences.

DOMAINE MAINTENANCE DES BATTERIES

CQP	Opérateur de maintenance de batteries de véhicules électriques
CQP	Technicien de maintenance de batteries de véhicules électriques
CQP	Technicien expert de maintenance de batteries de véhicules électriques

DOMAINE DÉMONTAGE RECYCLAGE

CQP	Technicien démoniteur de batteries de véhicules électriques
-----	---

DOMAINE VENTE PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES

CQP	Téléconseiller Pièces de rechange et accessoires
-----	--

DOMAINE CARROSSERIE-PEINTURE

CQP	Préparateur en carrosserie
-----	----------------------------

Rénovation de 16 certifications (maintenance véhicules légers, maintenance véhicules utilitaires et industriels, maintenance motocycles, carrosserie-peinture, contrôle technique, location courte durée).

Les principales modifications portent sur l'intégration de nouvelles compétences liées aux évolutions technologiques et réglementaires, à l'adaptation du parcours de formation.

Les certifications concernées relèvent des domaines d'activité du RNQSA suivants :

DOMAINE MAINTENANCE VÉHICULE LÉGER (VL)

TFP	Technicien expert après-vente automobile (TFP TEAVA)
CQP	Technicien après-vente automobile (CQP TAVA)
TFP	Mécanicien automobile (TFP MA)
CQP	Mécanicien de maintenance automobile (CQP MMA)

DOMAINE MAINTENANCE VÉHICULE UTILITAIRE ET INDUSTRIEL (VUI)

TFP	Technicien expert après-vente véhicules utilitaires et industriels (TFP TEAVVUI)
CQP	Mécanicien véhicules utilitaires et industriels (CQP MVUI)
CQP	Mécanicien de maintenance véhicules utilitaires et industriels (CQP MMVUI)

DOMAINE MAINTENANCE MOTOCYCLES

TFP	Technicien expert après-vente motocycles (TFP TEAVM)
CQP	Technicien motocycles (CQP TM)
CQP	Mécanicien de maintenance motocycles (CQP MMM)

DOMAINE CARROSSERIE-PEINTURE

CQP	Débosselage sans peinture (CQP DSP)
CQP	Opérateur en débosselage sans peinture (CQP ODSP)

DOMAINE CONTRÔLE TECHNIQUE

CQP	Contrôleur technique VL (CQP CTVL)
CQP	Contrôleur technique PL (CQP CTPL)

DOMAINE LOCATION DE VÉHICULES

CQP	Agent d'Opérations Location de Véhicules (CQP AOLV)
CQP	Agent Technico-Commercial en Location de Véhicules (CQP ATCLV)

L'enregistrement des certifications de la branche au RNCP et au RS

En 2024, l'ANFA a procédé à l'enregistrement au Répertoire National des Certifications (RNCP) de 12 certifications de la branche des services de l'automobile auprès de France Compétences.

11 enregistrements RNCP dont 6 renouvellements (TFP Formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières ; CQP Responsable d'unité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite ; CQP Mécanicien de maintenance automobile ; CQP Opérateur maintenance pneumatiques véhicules industriels, agricoles et génie civil ; CQP Peintre en carrosserie ; CQP Agent technico-commercial en location de véhicules suite à un changement d'intitulé) et **5 nouveaux CQP** (CQP Technicien de maintenance de batteries de véhicules électriques ; CQP Technicien expert de maintenance de batteries de véhicules électriques ; CQP Technicien démoniteur de batteries de véhicules électriques, CQP Mécanicien réparateur de véhicules anciens et historiques ; CQP Débosselleur sans peinture).

Au 31 décembre 2024, **30 certifications professionnelles** (CQP et TFP) étaient enregistrées au RNCP.

À NOTER

- L'enregistrement du **TFP Formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières (FMESR) au niveau 6**, permettant une réelle reconnaissance de ce métier au sein de la filière école de conduite, entièrement renouvelée en 2023.
- Un premier enregistrement au Répertoire spécifique (RS)** : le Certificat de Compétences de branche (CCB) « Réaliser l'entretien et la maintenance d'un véhicule électrique et hybride », nouvelle catégorie de certification permettant d'acquérir des compétences complémentaires à un métier. En l'occurrence, ce CCB permet de certifier des compétences pour réaliser toutes les activités de maintenance préventive et corrective hors tension, spécifiques aux véhicules électriques ou hybrides (VE/VH).





LE DÉVELOPPEMENT DES DISPOSITIFS DE BRANCHE

L'ANFA est chargée par la Commission Paritaire Nationale (CPN) de la mise en œuvre de dispositifs relevant de la politique nationale de formation de la branche. Les dispositifs de branche constituent des réponses aux enjeux de cette dernière : assurer le renouvellement de la population active ; développer les compétences face à l'évolution des métiers ; sécuriser l'emploi et accompagner les mutations économiques des entreprises. Il s'agit d'actions visant le maintien ou le développement des emplois et/ou des compétences dans la branche, portées par les partenaires sociaux afin de satisfaire les besoins conjoints des entreprises, des salariés et/ou des jeunes.

Les principaux dispositifs de la branche des services de l'automobile sont :

- La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) de branche dont le PIA Compétences Numériques des Services de l'Automobile ;
- Les diplômes, CQP, TFP et CCB dans leur relation avec le RNQSA ;
- La formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage ;
- Les dispositifs issus de la réforme de 2018 : AFEST (Action de Formation En Situation de Travail), parcours, passerelles intra-branches.

Face aux multiples et rapides évolutions de l'environnement, les dispositifs de branche se doivent d'être innovants et adaptés au contexte de la réforme de la formation professionnelle de 2018.

L'ANFA est chargée de l'ingénierie de ces dispositifs, tandis que l'OPCO Mobilités assure leur déploiement auprès des entreprises ainsi que leur financement.

Les parcours et les passerelles intra-branches

La loi du 5 septembre 2018 relative à la « Liberté de choisir son avenir professionnel » introduit une nouvelle

définition de l'action de formation. Elle est désormais considérée comme un « *parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel. Elle peut être réalisée en tout ou partie à distance. Elle peut également être réalisée en situation de travail.* »

Par ailleurs, par délibérations du 20 janvier et 16 février 2022, les partenaires sociaux ont demandé à l'ANFA de réaliser un panorama des passerelles intra-branches avec l'identification des blocs de compétences concernés. Ces passerelles constituent une réponse possible aux problématiques d'emploi et de fidélisation. Le panorama finalisé a été annexé à l'accord de branche relatif à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences signé le 12 mai 2022. Plus de 40 passerelles ont été créées, permettant d'identifier les compléments de formation nécessaires à l'acquisition d'une certification, sur la base d'une certification déjà acquise. Un outil de type « moteur de recherche » a été créé, permettant de découvrir le détail de ces passerelles en indiquant le métier de départ et le métier d'arrivée.

Mise en œuvre de l'AFEST

Afin de construire une AFEST adaptée aux entreprises de la branche, inscrite dans leurs pratiques de professionnalisation et répondant à leurs besoins en compétences, l'ANFA, en relation avec l'OPCO Mobilités, a lancé en 2020 une expérimentation qui visait l'intervention de consultants « tiers facilitateurs » dans une vingtaine d'entreprises. La crise sanitaire ayant fortement freiné son déploiement, une douzaine d'entreprises seulement ont réalisé une AFEST en leur sein en 2020.

L'expérimentation s'est poursuivie en 2021 avec quatre entreprises pour aboutir, en 2022, à la formalisation des caractéristiques d'une AFEST de branche susceptible en particulier d'être mobilisée dans le cadre des certifications de cette même branche.

Deux monographies à destination des entreprises issues de l'expérimentation ont été réalisées en 2024. Elles visent à montrer des contextes et des modalités différentes de mise en œuvre de l'AFEST.

L'ÉVALUATION DE NOS PRATIQUES ET DES DISPOSITIFS DE BRANCHE

L'année 2024 a été l'occasion de poursuivre la mission d'évaluation des pratiques et des dispositifs de l'ANFA qui s'inscrit dans une dynamique volontaire et soutenue d'amélioration continue. Le programme tri-annuel (2022-2024) s'achève sur la réalisation de deux projets :

- L'évaluation de la Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité (SSAM) a été menée à la demande du Service Communication et Promotion des métiers, en collaboration avec un cabinet d'évaluation sélectionné par appel d'offres. L'objectif était de mesurer la pertinence et l'efficacité de l'événement, clarifier sa visibilité et son impact SSAM, recueillir les retours d'expérience et les attentes des parties prenantes. L'ANFA a identifié plusieurs évolutions nécessaires pour un événement mis en place il y a dix ans : impulser une stratégie de promotion des métiers davantage annualisée, concevoir des plans d'actions régionalisés et repenser les collaborations partenariales ;
- Une seconde évaluation a été menée à la demande du service Accompagnement des Établissements et Mobilité Européenne pour faire suite à l'expérimentation de l'outil d'apprentissage adaptatif intelligent *AA/Auto* spécifique pour les CFA de la branche. L'objectif était d'identifier les facteurs explicatifs de la diversité de l'appropriation de l'outil au sein des organismes de formation expérimentateurs afin d'anticiper le lancement national de l'outil, en novembre 2024, renommé *Apprentiz Auto*.

Ce travail a fait valoir la nécessité de réviser l'outil pour le perfectionner et de mettre *Apprentiz Auto* à disposition des bénéficiaires durant plusieurs années scolaires pour l'implanter sur le long terme. L'évaluation souligne également la nécessité d'accompagner les organismes de formation tout au long de l'utilisation dans l'objectif, par exemple, de clarifier le cadre à privilégier pour l'utilisation d'*Apprentiz Auto*. Une acculturation autour de l'outil et son ancrage dans les pratiques pédagogiques permettront, à terme, d'évaluer l'impact de l'outil sur les apprentissages.

CERTIFIER 



CERTIFIER

TÉMOIGNAGE

« La licence OMSA est un formidable accélérateur de carrière »

Cyril Bouallegue
Responsable de la licence Pro OMSA,
IUT de Bordeaux

Cyril Bouallegue, professeur agrégé de mécanique et responsable de la licence Pro Organisation et Management des Services de l'Automobile (OMSA) de l'IUT de Bordeaux, en est convaincu : « **pour renforcer l'attractivité des métiers, les modes de management doivent évoluer, les responsables d'atelier et de centre doivent devenir pleinement acteurs de leurs résultats et retrouver du sens dans leurs missions.** » Pour accompagner cette nécessaire évolution, l'IUT de Bordeaux a donc rénové le cursus de la licence qui a célébré ses 20 ans d'existence en 2024. La formation a été réorganisée en blocs de compétence reconnus par la branche afin d'ouvrir le diplôme à des salariés en activité. Il s'agit de l'aboutissement d'un travail de co-construction mené depuis trois ans avec l'ANFA et les autres sites déployant cette licence professionnelle. « **Nos modules de formation continue, d'une durée moyenne de 35 heures, par groupe de 6 à 8 personnes, bénéficient d'une certification** », précise Cyril Bouallegue. « **Pour obtenir la licence, il faut certifier 8 blocs de compétences, certains pouvant l'être par une validation des acquis de l'expérience** ». Selon lui, ce dispositif constitue un véritable accélérateur de carrière, ouvrant la voie à des postes à responsabilité.

LA MISE EN ŒUVRE DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET DES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ANFA est mandatée par les partenaires sociaux de la branche professionnelle des services de l'automobile pour accompagner la mise en œuvre des formations de l'enseignement supérieur. L'ANFA participe au suivi pédagogique des formations de l'enseignement supérieur en collaboration avec les universités et les écoles partenaires. Elle est associée aux recrutements de jeunes, aux soutenances des projets tuteurés et des mémoires. Suivant les formations, elle participe également aux commissions formations ou aux conseils de perfectionnement.

L'ANFA organise le comité de pilotage annuel de la licence OMSA réunissant les 5 sites partenaires (Université Gustave Eiffel ; CFA CMA Bretagne Campus de Ploufragan ; IUT de Bordeaux ; Université Versailles Saint-Quentin /GARAC ; IUT2 Université Grenoble Alpes) et pilote une enquête sur le devenir des diplômés.

L'enquête 2024 a permis d'identifier que 92% des titulaires de la licence sont en emploi 6 mois après leur sortie dans les secteurs du commerce et de la réparation automobile et que 60% occupent des fonctions d'encadrement dès la sortie de diplôme.

L'ANFA est membre du conseil d'administration de l'Association pour les Formations d'Ingénieurs des Services de l'Automobile (AFISA) et en assure le secrétariat.

Les résultats 2024

Diplôme d'ingénieur spécialité mécatronique, parcours ingénierie des process d'assistance aux véhicules.

La promotion sortante compte 14 diplômés dont 2 avec les félicitations du jury et 8 diplômés sous réserve d'obtention d'un niveau B2 TOEIC en anglais ou du mémoire d'ingénieur, sur une promotion de 22 apprentis.

La 17^e promotion basée sur le Campus des services de l'automobile et de la mobilité à Guyancourt en 2024 rassemble quant à elle 17 apprentis.

189 ingénieurs ont été formés depuis 2008 et 56 sont en cours de formation.

Le BADGE « Manager de la distribution et des services automobiles » développé

par l'ESSCA a accueilli 13 stagiaires sur la période d'octobre 2023 à décembre 2024.

L'ANFA participe aux jurys d'examen de l'EPCRA, de l'ESCRA et de l'ISCAM au Mans :

- **Commercial en automobile de l'EPCRA :** 24 étudiants ont été diplômés sur 27 présentés, soit 89% de réussite. 30 sont en cours de formation ;
- **Gestionnaire d'Unité commerciale spécialisée automobile de l'ESCRA :** 35 étudiants ont été diplômés sur 38 présentés, soit un taux de réussite de 92%. 34 sont en cours de formation, dont 28 en alternance et 6 en formation initiale ;
- **Manager Commercial de la distribution automobile de l'ISCAM :** 7 étudiants ont été diplômés sur 7 présentés, soit 100% de réussite. 17 sont en cours de formation.

Licence professionnelle Organisation et Management des Services de l'Automobile (OMSA)

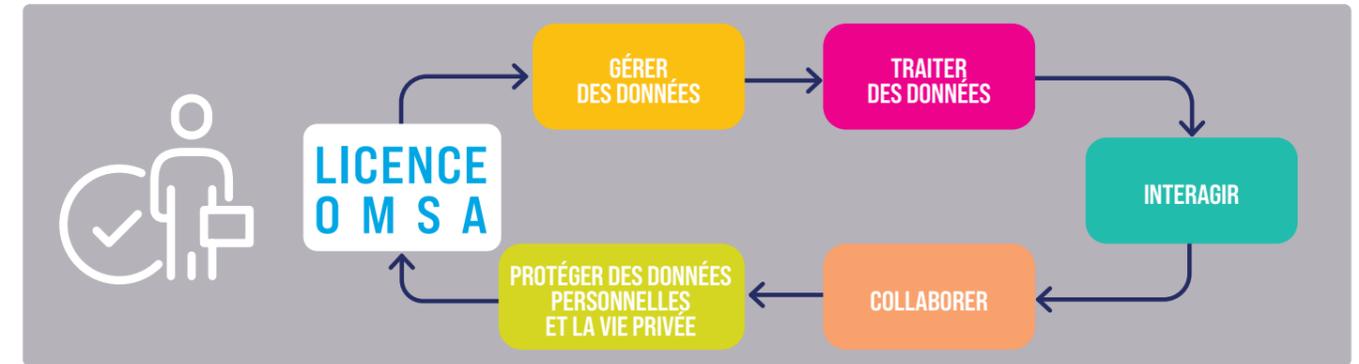
Sur l'ensemble du territoire, 97 étudiants ont suivi le parcours en licence OMSA. On dénombre, depuis 2004, 1484 étudiants l'ayant suivi.

L'ANFA a accompagné les IUT dans la mise en œuvre de la certification PIX pour l'obtention du bloc de compétences « Utiliser les outils numériques de référence ».



La rénovation de la licence OMSA en blocs de compétences (BC) permet désormais le développement de formation continue à destination de salariés souhaitant être certifiés sur un bloc de compétences. Dans cette logique, en 2024, l'IUT de Bordeaux a poursuivi l'expérimentation initiée en 2022 d'une formation sur le bloc de compétences « Management d'équipe » à destination d'un public de salariés (lire le témoignage p. 25).

L'ANFA a organisé, en juin 2024, un événement pour **célébrer les 20 ans de la licence OMSA**. Cette matinée particulièrement riche a réuni différents acteurs (entreprises, responsables pédagogiques, institutionnels, anciens diplômés) autour de témoignages d'anciens relatant leurs parcours et d'une conférence sur l'évolution du management dans les services de l'automobile depuis deux décennies.



L'HABILITATION DES ORGANISMES DE FORMATION AUX CQP, AUX TFP ET AUX CCB

En tant que certificateur, l'ANFA délivre aux organismes de formation souhaitant préparer aux certifications de la branche (certificats de qualification professionnelle, titres à finalité professionnelle, certificats de compétences de branche) une habilitation, valable trois ans. Au terme de cette période, et sous réserve des résultats d'un suivi et d'un bilan établi par l'ANFA, la demande de renouvellement peut être accordée pour quatre ans.

Les travaux 2024

176 dossiers d'habilitation

ont été étudiés, dont **108 demandes d'habilitation** comprenant 43 nouvelles demandes et 65 renouvellements :

- **10 décisions** d'habilitation favorables ;
- **13 décisions** d'habilitation favorables avec remarques ;
- **85 décisions** d'habilitation favorables sous conditions.

→ **48** levées de conditions à la suite des 15 commissions d'habilitation qui se sont déroulées tout au long de l'année.

Sur les 108 demandes d'habilitation :

- **58** dans le cadre de formation en alternance ;
- **21** en formation continue ;
- **8** dans le cadre de POEC ;
- **21** pour des actions à destination de demandeurs d'emploi hors POEC.

32 certifications différentes

ont fait l'objet de demandes d'habilitation en 2024. Les domaines les plus sollicités sont les suivants : maintenance véhicules légers, maintenance véhicules utilitaires et industriels, carrosserie-peinture, maintenance motos, maintenance cycles, écoles de conduite, vente de véhicules, location courte durée, vente pièces de rechange et accessoires, vitrage, contrôle technique, dépannage remorquage, préparation rénovation de véhicules.

Les 10 certifications pour lesquels les organismes de formation ont sollicité le plus une habilitation sont les suivantes :

- **Les TFP :** Formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routière, Mécanicien cycles, Conseiller technique cycles, Technicien expert après-vente automobile, Carrossier-peintre, Conseiller de vente pièces de rechange et accessoires, Mécanicien automobile, Réceptionnaire après-vente véhicules légers ;
- **Les CQP :** Débosseleur sans peinture, Mécanicien de maintenance automobile.

Les nouveaux Certificats de Compétence de Branche (CCB)

Parmi les 3 certificats de compétences de branche (CCB) créés en 2023, certifiant des compétences complémentaires à un métier, deux CCB ont pu se mettre en place dans le cadre d'une première expérimentation :

- **Le CCB « Réaliser l'entretien et la maintenance d'un véhicule électrique et hybride »** permettant de certifier les compétences des salariés intervenant sur véhicule électrique et hybride et accompagnant de ce fait l'arrivée du véhicule électrique dans les entreprises ;
- **Le CCB « Vente aux sociétés »** permettant de certifier les compétences de salariés réalisant des activités de commercialisation des véhicules, produits et services associés auprès d'une clientèle spécifique de professionnels.

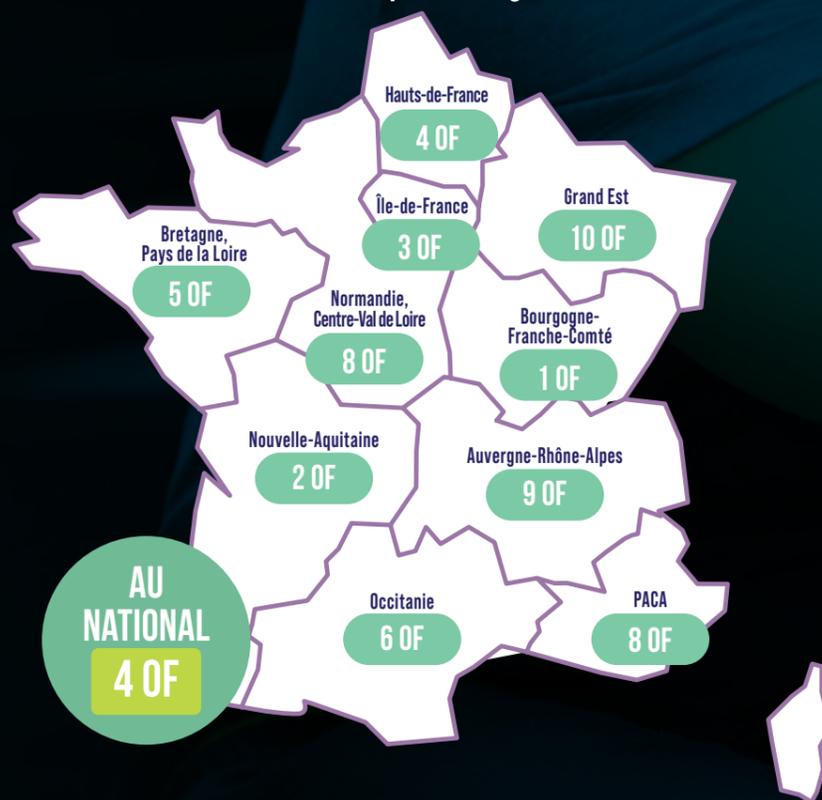
31 diagnostics de faisabilité

ont été réalisés dans des organismes de formation souhaitant mettre en place une certification dont :

- 7 du domaine de la maintenance VL (1 TFP TEAVA, 1 CQP TAVA, 3 TFP MA, 1 CQP OSSR, 1 CCB REMVEH) ;
- 3 du domaine des écoles de conduite (3 TP FMESR) ;
- 9 du domaine de la carrosserie-peinture (2 CQP DSP, 1 PC, 1 TS, 5 CP) ;
- 2 du domaine de la vente (TFP VA) ;
- 2 du domaine du cycles (1 TFP MC et 1 TFP CTC) ;
- 3 du domaine du dépannage-remorquage (CQP DRVL) ;
- 3 du domaine vitrage (CQP OV) ;
- 1 du domaine de la vente PRA (CVPRA) ;
- 1 du domaine de la maintenance motocycles (TFP TEAVM).

Fin 2024, **on comptabilise 141 organismes de formation habilités** (dont 12 nationaux), répartis sur l'ensemble de la France, représentant **515 dossiers en cours** d'habilitation.

60 organismes de formation ont été habilités, dont 22 appartenant au réseau des CFA Pilotes selon la répartition régionale suivante :



L'accompagnement à la mise en œuvre des certifications de la branche

L'ANFA accompagne les établissements dans le déploiement des certifications de la branche, afin de garantir l'homogénéité des conditions d'évaluation des candidats et la qualité des formations dispensées.

En 2024, 20 réunions d'échanges et de travail ont été organisées avec les organismes de formation mettant en œuvre ou souhaitant mettre en œuvre les CQP ou TFP dans les domaines de la maintenance des véhicules légers, de la carrosserie-peinture, des écoles de conduite, du contrôle technique, de la vente de véhicules, du vitrage, du cycle.



L'ORGANISATION DES EXAMENS ET DES JURYS PARITAIRES

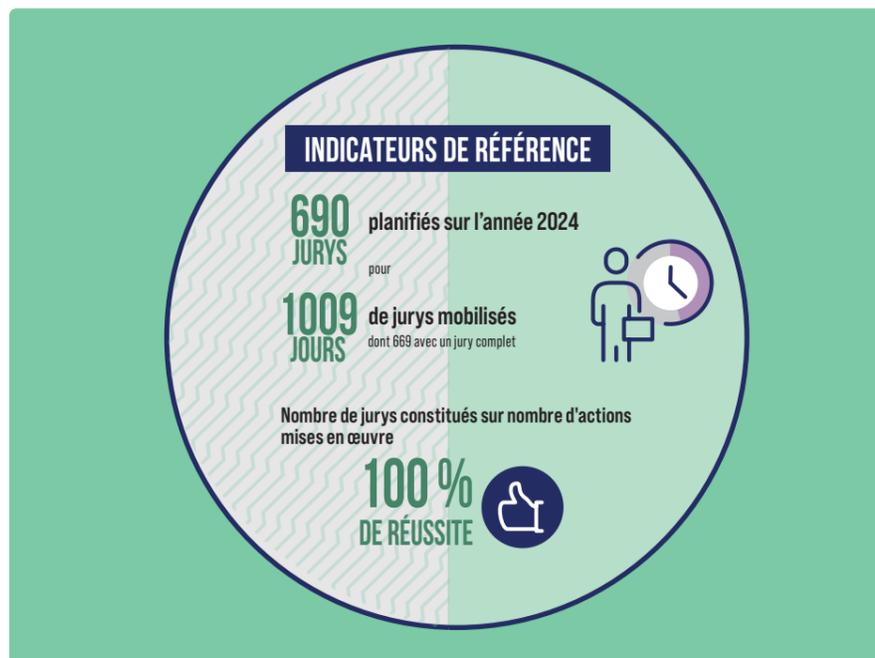
L'ANFA, dans la continuité de sa mission de certificateur, a pour vocation de gérer la logistique des examens et l'organisation des jurys des CQP et des TFP et ce pour toutes les voies d'accès à la certification : en alternance, en formation continue pour les salariés ou demandeurs d'emploi ; en Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) et en Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou Dispositif de Reconnaissance de l'Expérience (DRE).

En 2024, sur 690 actions de formation, 5226 candidats se sont présentés à un jury et 4550 ont obtenu leur certification, tous dispositifs confondus, traduisant un taux de réussite de 87%.

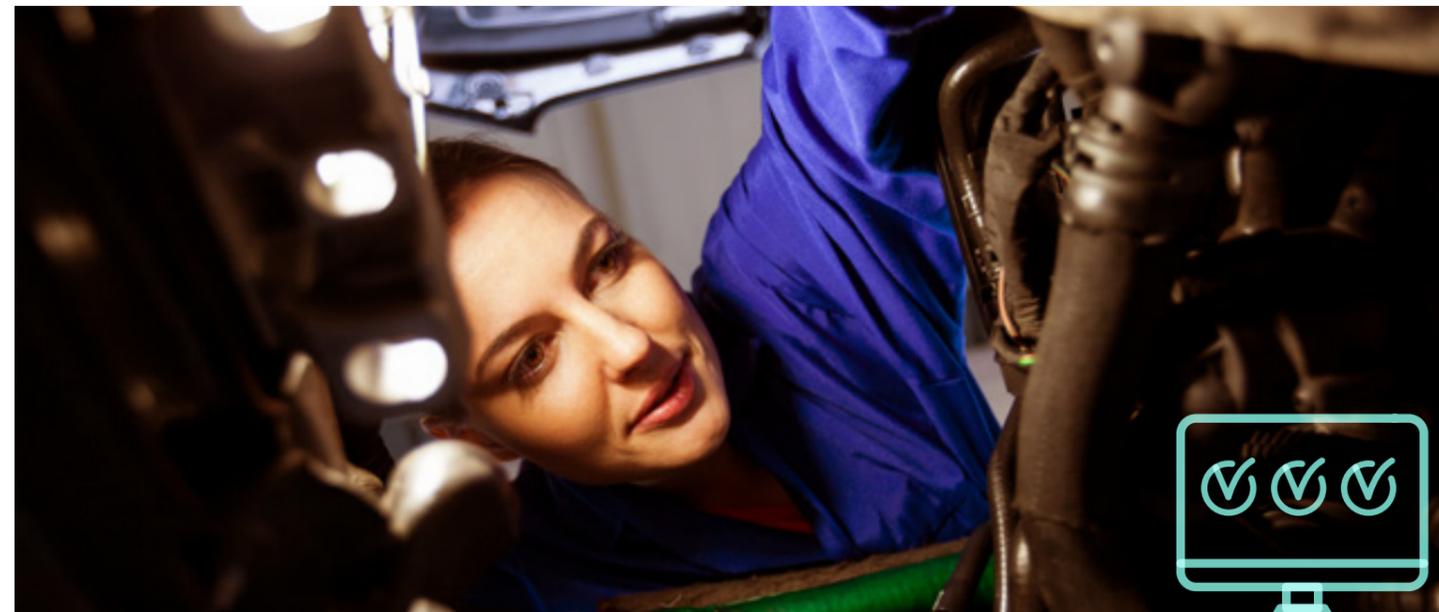
La Validation des Acquis d'Expérience a permis à 24 candidats de se présenter à un jury, 16 candidats ont été admis et 8 refusés, totalisant 14 jours de jurys.

L'ANFA, dans cette mission, est garant du bon déroulement des jurys, en s'assurant de la conformité des délibérations et des décisions de jury et en mettant tout en œuvre pour que les candidats soient dans les meilleures conditions possibles pour passer leurs examens.

Les personnes en situation de handicap peuvent solliciter des adaptations pour le passage des examens de la branche des services de l'automobile. En 2024, le service Administration des examens a instruit 110 demandes.



RÉPARTITION DES CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR DISPOSITIFS



FOCUS SOFIA

SOFIA, une application Web développée en interne et dédiée au Suivi des Organismes de Formation Intervenant dans l'Automobile. L'objectif de cette application est de répondre aux besoins métiers des différents services tout le long de l'année et donc de s'adapter en permanence afin de prendre en compte dans les meilleurs délais les mutations de la branche ainsi que les nouvelles réglementations et les obligations imposées par les différentes instances (Partenaires sociaux, France Compétences, Caisse des Dépôts...).

SOFIA permet de réaliser une analyse de la structure de l'appareil de formation et de son évolution par le suivi des effectifs en formation et des résultats aux examens sur l'ensemble des diplômes et certifications de la branche.

Ces résultats font l'objet de publications auprès de la branche et des pouvoirs publics.

En interne, SOFIA permet d'administrer l'ingénierie des certifications de branche (CQP, TFP et CCB) - le RNCSA et le RNQSA étant intégrés dans SOFIA chaque semestre - et de gérer le catalogue Formation de Formateurs.

Les différents services de l'ANFA peuvent ainsi piloter l'ensemble des interactions avec les établissements intervenant dans la branche :

- Demandes et renouvellement d'habilitations ;
- Ouverture d'actions de formation, inscription des candidats (suivi de leurs évaluations) et passage des candidats aux jurys d'examen y compris en distanciel et pour la VAE ;
- Demandes de subventions de matériels et équipements ;
- Demandes d'inscriptions aux formations de formateurs ;

- Candidatures aux réseaux des CFA pilotes et des Lycées professionnels partenaires.

SOFIA permet ensuite de traiter les dossiers (envoi de notifications, de courriers de réponse, etc.), d'analyser les données par tableaux de bord (statistiques sur les examens pour les certifications délivrées par la branche et sur les financements...) et de gérer les budgets affectés aux projets (formation de formateurs et appels à projets matériels).

Afin d'être en conformité avec les nouvelles réglementations et les obligations imposées par France Compétences et la Caisse des Dépôts aux certificateurs, SOFIA permet aux différents services de l'ANFA de transmettre les informations demandées.

SOFIA permet également d'avoir une analyse des coûts-contrats par la remontée des informations comptables des CFA Pilotes.

- En 2024, de nouvelles fonctionnalités ont été développées :
 - Intégration des process de conception de la formation de formateurs permettant de faciliter la mise à jour du catalogue et de suivre les relations avec les

partenaires (cahiers des charges, budget). A terme, des tableaux de bord pourront être développés ;

- Finalisation du process de candidature et de notification des Lycées professionnels partenaires ;
- Intégration des CCB (certificats de compétences de branche) et du process spécifique qui en découle ;
- Développement de tableaux de bord sur les habilitations, les candidats, les actions et les jurys ;
- Ajout de la possibilité de gérer un jury en distanciel (suite à la délibération paritaire n°2-24).

Parmi les objectifs 2025, il s'agira notamment de :

- Consolider la mise en place de la saisie des données d'insertion conformément aux informations demandées par France Compétences lors du dépôt des dossiers au RNCP ;
- Développer la signature des feuilles de présence en formation de formateurs et la remontée des données du catalogue sur le site de l'ANFA à partir de SOFIA ;
- Mettre en place la VAE en parcours par Bloc de Compétences et les interactions avec France VAE.

ACCOMPAGNER 



ACCOMPAGNER

ACCOMPAGNER

TÉMOIGNAGE

« Les appels à projet, un accélérateur pédagogique pour les CFA »

Philippe Esteves
Responsable de secteur Mécanique
à l'Institut des métiers
de Clermont-Ferrand

Philippe Esteves est responsable de secteur Mécanique (Automobile et maintenance matériel) au sein de l'Institut des métiers de Clermont-Ferrand, l'un des établissements membres du réseau de CFA Pilotes de l'ANFA. L'Institut des métiers propose des formations pour l'obtention de CAP, Bac Pro, BTS, TFP et CQP. Chaque année, le secteur Mécanique accueille 600 apprentis qu'il faut préparer aux évolutions des métiers, dont l'électrification des véhicules. « Il y a quinze ans déjà, nous avons introduit dans les formations et les qualifications l'habilitation à l'électricité. Mais nous devons aller plus loin en anticipant les mutations en cours et les besoins des entreprises », explique Philippe Esteves. Un travail mené de concert avec l'ANFA qui assure un accompagnement pédagogique et matériel pour introduire de nouveaux contenus techniques. Les appels à projets proposés aux CFA Pilotes constituent l'un des outils phares pour soutenir l'évolution nécessaires des compétences. « Fin 2024, nous avons répondu à l'appel à projet Véhicule transport routier doté d'une enveloppe de 310 000 € pour l'achat de matériel pédagogique, dont un véhicule électrique », précise Philippe Esteves. Tous les élèves du BTS Maintenance véhicule transport routier en bénéficient aujourd'hui pour enrichir leur formation et répondre aux nouveaux besoins des entreprises.

LES ACTIONS DE PROFESSIONNALISATION À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS ET FORMATEURS

Pour promouvoir le développement qualitatif de l'appareil de formation, favoriser l'insertion professionnelle des personnes formées et contribuer au renouvellement de la population active de la branche, l'ANFA conseille, accompagne et soutient les établissements de formation initiale. Son accompagnement se traduit notamment par : des appels à projets visant à soutenir l'acquisition de matériel ; une offre d'actions de professionnalisation destinée aux enseignants et formateurs ; des groupes de travail thématiques et des projets coopératifs nationaux et européens.

Afin d'assurer une formation de qualité pour les apprenants de la branche, l'ANFA s'engage dans la formation des équipes pédagogiques des lycées professionnels et des CFA. Dans ce cadre, l'ANFA coopère avec des partenaires à la pointe des nouvelles technologies du secteur pour proposer une offre complète de formation des formateurs.

Les 117 références du catalogue de formation des formateurs font l'objet d'une actualisation régulière : 9 formations ont été mises à jour et 14 nouvelles formations ont été conçues en 2024.

Plus de 2110 enseignants et formateurs ont bénéficié d'une action de formation impulsée par l'ANFA et mise en œuvre par ses prestataires partenaires en 2024. 48% d'entre eux étaient issus d'un lycée professionnel et 52% formateurs de CFA.

Parmi les 241 stages réalisés, plus de 40% ont concerné des formations sur les véhicules électriques et hybrides. L'offre de formation des formateurs couvre aujourd'hui l'ensemble des interventions réalisées sur ces véhicules par les apprenants de la branche. Une nouvelle formation conçue en 2024 permettra aux établissements qui

ont pour projet le déploiement des certifications relatives aux interventions sur les packs batteries d'habilités leurs formateurs (B2TL).

En complément des actions de professionnalisation techniques, qui visent à la fois l'acquisition de compétences techniques mais aussi la capacité de retransmettre de nouvelles compétences aux jeunes en formation initiale, l'ANFA a proposé des stages, dans toutes les régions, consacrés à la pédagogie de l'alternance, à la conception et la réalisation des ressources numériques et à l'animation des jurys d'examens.



LA CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION DU SECTEUR AUTOMOBILE

Pour soutenir les établissements de formation face aux évolutions de la technologie automobile, l'ANFA a soutenu les établissements de formation initiale au travers de 7 appels à projets en 2024, visant notamment l'acquisition de matériel et équipement.

L'ANFA a ainsi traité près de 679 dossiers de demandes de subventions de matériels pour 382 CFA et 297 lycées professionnels et apporté un soutien financier total de près de 15,7 millions d'euros.

Pour accompagner les établissements à électrifier leur parc de véhicules, l'ANFA a publié un appel à projets « Véhicule Industriel électrique » à destination des CFA Pilotes et Lycées professionnels partenaires. 17 CFA Pilotes et 3 lycées professionnels partenaires se sont équipés de camions électriques, pour un total de 5,8 millions d'euros.

NOMBRE DE VÉHICULES ET MATÉRIELS FINANCÉS PAR L'ANFA

	TOTAL	HYBRIDE	ESSENCE	ELECTRIQUE	DIESEL
Véhicules neufs (dont motos)	43	7	16	19	1
Véhicules d'occasion (dont motos)	220	10	139	16	55
Cycles	62	//	//	25	//
Boîtes à pannes	100				
Outils diagnostic	204				
Maquettes pédagogiques	84				
Servantes	302				
Ponts élévateurs	114				

L'ANIMATION DES RÉSEAUX DES CFA PILOTES ET DES LYCÉES PROFESSIONNELS PARTENAIRES

Le réseau des CFA Pilotes, constitué pour la période 2023-2025 de 115 sites, rassemble près de 70% des alternants de la branche. Partenaires privilégiés de l'ANFA et vecteurs du développement qualitatif de l'alternance, les CFA Pilotes bénéficient d'un accompagnement renforcé, notamment concernant l'acquisition d'équipement et de matériel pédagogique ou la promotion des métiers et des formations de la branche, ainsi que le développement des pratiques pédagogiques innovantes.

Les CFA Pilotes sont pleinement investis dans les différents groupes de travail animés par l'ANFA visant une meilleure inclusion et une meilleure insertion professionnelle des apprentis de la branche. Issu de l'un de ces groupes de travail, le livre *En route !* publié avec la coopérative Dire le travail a été lancé en mai. Rassemblant des témoignages et portraits photographiques de jeunes apprentis ou anciens apprentis de la branche, ce livre est à la fois un outil pour l'orientation, un outil RH pour certains groupes de distribution mais aussi un outil pédagogique dans certains CFA (cf. page 47).

Le réseau de lycées pro

Pour soutenir la qualité des formations par voie scolaire, l'ANFA souhaitait par ailleurs constituer, à titre expérimental, un réseau de lycées professionnels partenaires en complémentarité de son réseau de CFA Pilotes en sélectionnant un site de lycée professionnel par région administrative (France métropolitaine). En novembre 2023, un appel à candidatures a été publié à destination des établissements de formation accueillant principalement des apprenants par voie scolaire. Les lycées professionnels retenus ont participé en 2024 à des groupes de travail sur les questions de l'insertion professionnelle et du décrochage scolaire, permettant d'identifier des solutions, livrables ou bonnes pratiques. Les travaux se poursuivent en 2025 après une année de partenariat jugée "très satisfaisante" pour 92% des lycées concernés.

Apprentissage numérique

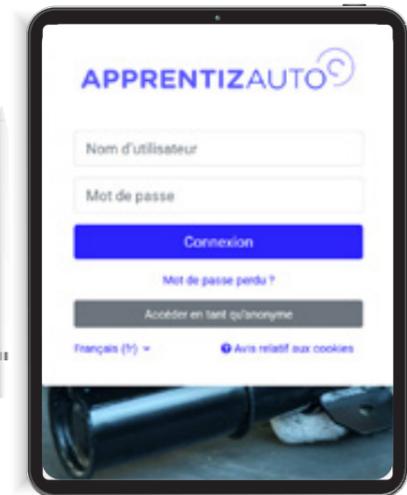
L'ANFA tient à contribuer à la diversification des pratiques pédagogiques des CFA Pilotes par différents appels à projets, en leur proposant d'expérimenter des solutions innovantes pour l'apprentissage.

L'année 2024 a ainsi été l'occasion pour les CFA Pilotes de participer aux tests qualitatifs et quantitatifs finaux menés dans le cadre du projet AAI-Auto, porté par l'ANFA, regroupant la start-up Stellia, accélérée à l'École Polytechnique, et quatre CFA de la branche, expérimentant un outil d'apprentissage adaptatif intelligent. L'expérimentation de l'outil débutée en octobre 2023 a impliqué plus de 60 établissements et plus de 1500 apprentis « testeurs ».

Ce projet était soutenu par l'Etat dans le cadre de l'appel à projets DEFFINUM (Dispositifs France Formation Innovante Numérique), opéré pour le compte de l'Etat par la Banque des Territoires dans le cadre de France 2030. Lancé sous un nouveau nom en novembre 2024, *Apprentiz-Auto*, il est entré en « vie série » début 2025. Cet outil en cours de déploiement dans les CFA Pilotes et les lycées professionnels partenaires est à la fois basé sur des solutions d'adaptive learning et un module d'IA générative (nourri par du contenu 100% apporté par des formateurs de CFA de la branche), permettant ainsi aux jeunes de réviser leurs connaissances techniques en vue du Bac pro en maintenance des véhicules option A.



devient



LA GESTION DU PATRIMOINE DE FORMATION

L'ANFA dispose d'un mandat de gestion de la SCI des Services de l'Automobile et de la Mobilité (SCI SAM) qui a pour objet l'acquisition, la mise à disposition, l'entretien de biens immobiliers, à des fins d'éducation ou de formation professionnelle dans les domaines de l'automobile, du cycle et du motocycle, à l'exclusion de toute activité commerciale.

Cette activité d'administration du patrimoine de la SCI SAM est opérée par une partie de l'équipe du service Administratif et Financier de l'ANFA, qui s'occupe notamment des baux, de la facturation des loyers et charges mais aussi de l'entretien des équipements, des travaux d'aménagement et construction, et enfin de la gestion de certains contrats cadres pour les fluides et la sécurité des sites. L'ANFA assure également l'exploitation et la maintenance du Campus des services de l'automobile et de la mobilité à Guyancourt.

Les enjeux pour les prochaines années sont liés à la mise en conformité réglementaire du fait de l'urgence environnementale et climatique.

- **Loi LOM : Loi d'Orientation des Mobilités, avec notamment le déploiement de bornes de recharge électriques pour les véhicules.**
- **Loi APER : Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables, avec notamment le déploiement d'ombrières photovoltaïques sur les parcs de stationnement.**
- **Décret tertiaire imposant une réduction des consommations d'énergie.**

Le patrimoine de la SCI SAM est composé de 15 centres répartis sur toute la France : Beauzelle, Brignoles, Carquefou, Carvin, Guyancourt, Illkirch, Le Bourget, Metz, Mudaison, Noisy-le-Sec, Pessac, Ploufragan, Saint-Priest, Sèvres et St Cyr en Val. Le site Sèvres est en cours de cession.

Les organismes de formation locataires de la SCI SAM sont : MOBIPOLIS, l'INCM, l'AFORPA et le GARAC.

LA MOBILITÉ ET LA COOPÉRATION EUROPÉENNES

L'ANFA poursuit son engagement pour la mobilité européenne des apprenants de la branche. Elle conseille et accompagne les établissements, notamment dans la recherche de partenaires européens, la conception de projets et la valorisation des résultats. L'ANFA propose des subventions, anime des séminaires et conçoit des outils pour faciliter les échanges européens.

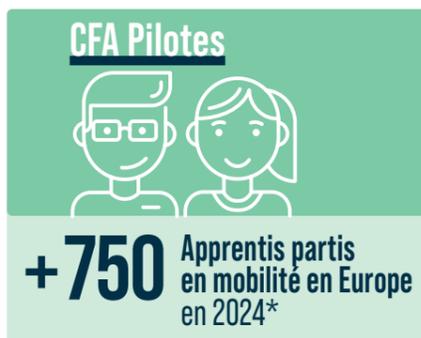
L'accompagnement de la mobilité européenne des alternants

L'ANFA apporte un soutien technique, pédagogique et financier renforcé pour le développement de projets spécifiques :

• 76 apprentis ont pu expérimenter une mobilité « longue », une immersion professionnelle de plus de quatre semaines en Europe grâce à un financement de l'ANFA ;

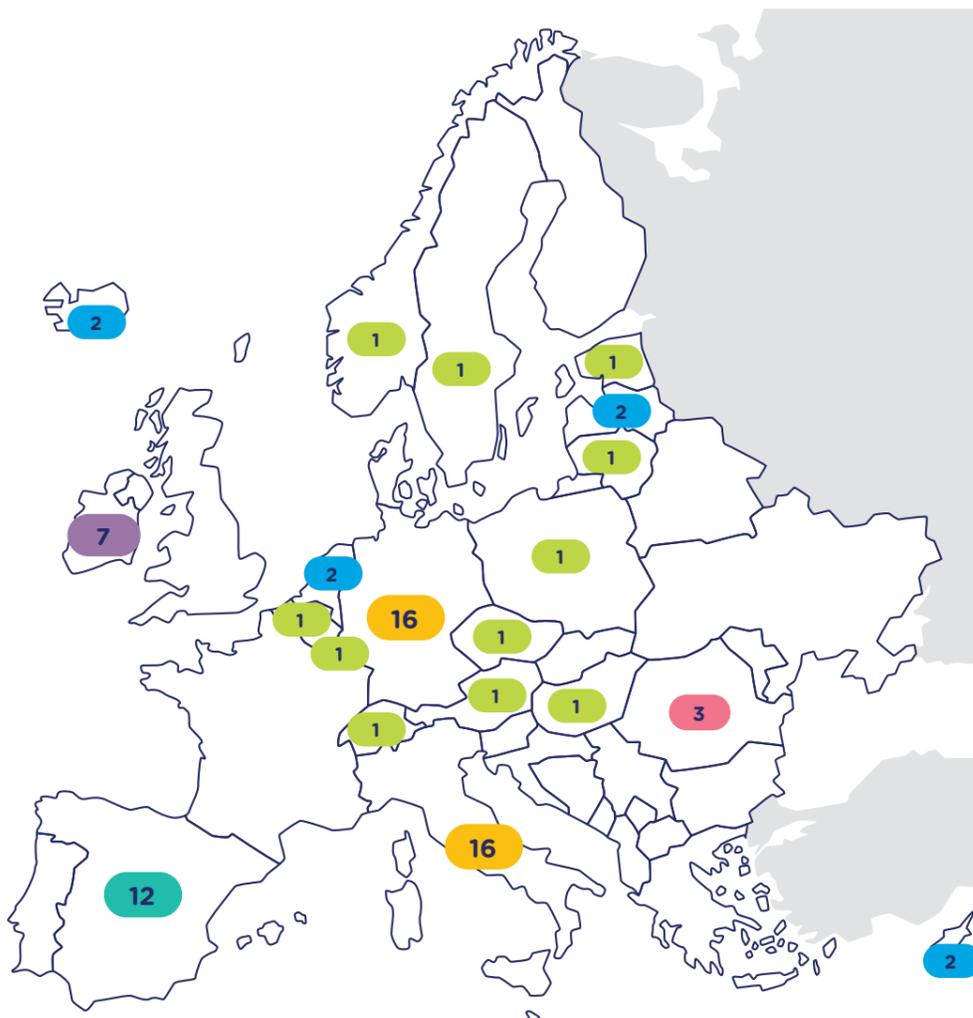
• 16 alternants ont pu valider un bloc de compétence de leur TFP ou de leur CQP en Europe dans le cadre de mobilités certifiantes.

* *Tous types de mobilités confondus. Estimation issue d'une enquête menée en mars 2025 auprès des 115 sites de formation membres du réseau des CFA Pilotes.*



LES PARTENAIRES DES CFA PILOTES EN EUROPE

- Allemagne : 16
- Autriche : 1
- Belgique : 1
- Chypre : 2
- Espagne : 12
- Estonie : 1
- Hongrie : 1
- Irlande : 7
- Italie : 16
- Lettonie : 2
- Lituanie : 1
- Luxembourg : 1
- PaysBas : 2
- Pologne : 1
- République Tchèque : 1
- Roumanie : 3
- Suède : 1
- Islande : 2
- Suisse : 1
- Norvège : 1



Professionnalisation des référents mobilité

L'ANFA a maintenu son engagement pour la professionnalisation des référents mobilité à travers sa participation active au programme de formation MOBLT dédié au personnel des CFA, organisé par l'association Euro App Mobility, fondée par l'ancien ministre des Finances Jean Arthuis, pour promouvoir la mobilité européenne des apprentis.

L'ANFA, membre des réseaux européens EFVET et NETINVET, s'est particulièrement investie dans ce dernier réseau dont elle est membre du board. De nouveaux projets de partenariats européens ont ainsi été construits en collaboration avec les autres membres du secteur automobile de NETINVET afin de stimuler dès 2025 la mobilité européenne des apprenants mais aussi de leurs formateurs.



PERSPECTIVES 2025

L'un des enjeux 2025 du travail d'accompagnement de l'ANFA auprès des CFA et lycées professionnels est de continuer à consolider le dispositif de formation et de soutien des établissements dans leur transition vers une mobilité décarbonée. Le catalogue 2025 / 2026 de formation des formateurs continue donc à être renforcé dans les domaines de l'électrification et de l'hybridation. L'ANFA contribuera également activement à la mise en place de nouvelles formations ou ressources pédagogiques autour de l'électrification, en accélérant notamment la mise à disposition, dès la rentrée scolaire 2025/2026, de ressources pédagogiques dans le domaine de la maintenance et du recyclage des batteries, à travers sa participation au projet BATTENA, de la Région Nouvelle Aquitaine (lire page 54). L'Espace Ressources Formation en ligne accueillera par ailleurs de nombreuses ressources sur le véhicule électrique créées dans le cadre du projet MVEB (Maintenance des Véhicules Électriques à Batterie).

En complément du réseau des CFA Pilotes, 2025 sera aussi l'année confirmant la mise en place du réseau de lycées professionnels partenaires de l'ANFA. La voie scolaire attirant 43% des jeunes de la branche mais bénéficiant d'un taux d'insertion moins élevé que celui de l'apprentissage (46% contre 73%), il est nécessaire de travailler en plus étroite collaboration pour que tous les jeunes s'engagent dans une voie qui leur corresponde et qui puisse répondre aux attentes des employeurs.

La mobilité européenne tiendra à nouveau une place privilégiée en 2025 avec l'organisation du premier séminaire Auto Skills Europe, les 2, 3 et 4 avril, une initiative de l'ANFA pour regrouper pendant 3 jours à Paris les principaux acteurs de la mobilité des apprentis des services de l'automobile (référents mobilité des organismes de formation, associations, entreprises...).

PROMOUVOIR 



PROMOUVOIR

TÉMOIGNAGE

« Il faut casser les clichés et les a priori »

Dana Hernandez
Peintre automobile

Dana Hernandez, 27 ans, est une passionaria de la place des femmes dans l'automobile. Pas uniquement parce qu'elle est « tombée dedans » en arpentant dès ses premiers jours l'atelier de son grand-père puis de son père. Au-delà de sa passion des voitures et de son héritage, elle est convaincue que « **les femmes ont beaucoup d'atouts à faire valoir dans un garage. Elles sont minutieuses dans l'exécution de leurs tâches parfois difficiles et sont attentives dans la relation client** ». Dès ses études - CAP peinture obtenu au CMA Muret & Toulouse et Bac Pro, elle est confrontée aux préjugés des élèves de sa classe qui ont dû se rendre à l'évidence. Dana, seule élève femme, est capable de tout faire et, en plus, elle est douée !

Pour « **casser les clichés et les a priori** », elle promeut aujourd'hui ses réalisations et la place des femmes dans l'automobile sur les réseaux sociaux, Instagram et TikTok (dh.painter.fr). Influenceuse reconnue par plusieurs marques de produits pour la carrosserie et la peinture, elle a mis son talent au service de la deuxième édition de la campagne Un monde à faire tourner en novembre 2024 - sa vidéo a battu les records de vues.

La visibilité de l'ANFA et des métiers des services de l'automobile a été d'une ampleur inédite en 2024. C'est une conjonction d'événements et de campagnes qui a rendu possible cette réussite. Elle a été renforcée par la force de frappe d'une nouvelle agence de relations presse, Rumeur publique, dont le travail a permis des retombées médiatiques très qualitatives.

JOBTOMOVE : LE JOBBBOARD DÉSORMAIS UNIQUE DE LA BRANCHE

À la demande des partenaires sociaux, l'ANFA a imaginé et développé un jobboard (*site web spécialisé dans les offres d'emploi*) unique pour les entreprises et les personnes en recherche d'emploi. Plus moderne et surtout plus optimisé que son prédécesseur, JobToMove est entré en service en octobre 2024 et a bénéficié d'une campagne de communication nationale. Son objectif premier est de répondre toujours mieux aux besoins en recrutement des entreprises.

JobToMove a été développé et optimisé pour recenser et trier l'ensemble des offres d'emploi spécifique aux services de l'automobile, en étant entre autres connecté à l'API de France Travail.

La plateforme recensait 20 000 offres d'emploi à son lancement, contre 10 000 en moyenne sur son prédécesseur Monjobauto.

À la manière des jobboards les plus populaires, JobToMove permet d'affiner ses critères de recherche, que ce soit par typologie de métiers, de véhicules ou selon sa géolocalisation.

En plus de sa gratuité, JobToMove a été conçu pour faciliter et encourager les échanges entre les candidats et les entreprises. Cela comprend :

- la possibilité de candidater en 1 clic à une offre d'emploi, en envoyant simplement son CV ;
- la possibilité pour un candidat de créer un compte afin de rentrer directement en contact avec les entreprises et/ou de rendre son profil et son CV visibles par les entreprises.

Pour faire connaître cette nouvelle plateforme, l'ANFA a piloté une campagne nationale d'un mois, du 30 septembre au 31 octobre, conçue avec l'aide de l'agence Publicis LMA.

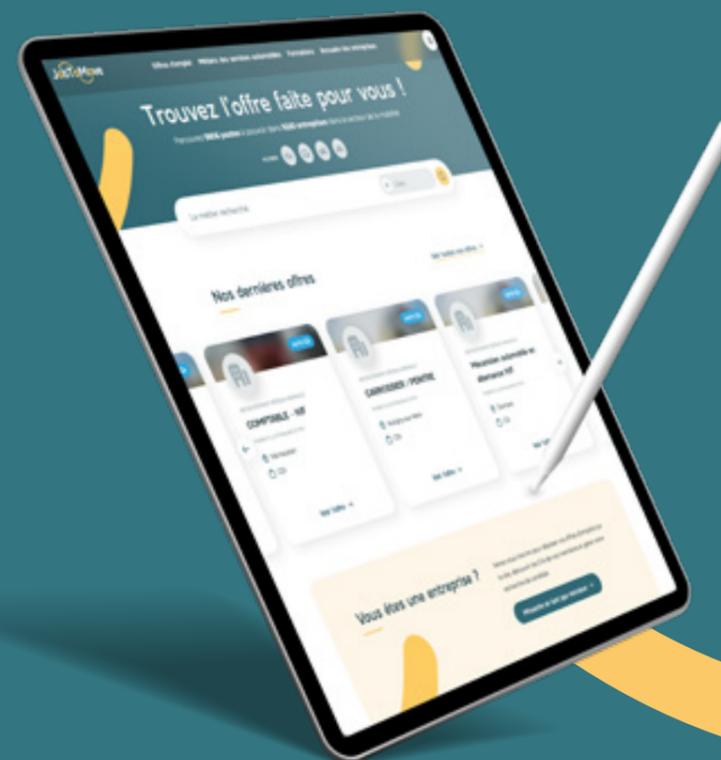
Cette campagne a été diffusée sur la radio, sur le web via des encarts publicitaires, ainsi que sur les réseaux sociaux. La campagne avait pour objectif de faire connaître cette nouvelle marque, en privilégiant la simplicité avec des visuels en situation réelle dans lesquels on peut se reconnaître facilement et en visualisant le côté facilitateur de la plateforme, grâce à un bras en mouvement qui accompagne chaque visuel et vient pointer, souligner, approuver, chaque prise de parole...

L'impact du plan média, d'un budget de 800 000 euros TTC, a été réel et a permis d'installer la marque, en valorisant sa spécificité branche.

EN OCTOBRE, LA PLATEFORME A ENREGISTRÉ 31 000 UTILISATEURS ET 1 500 CANDIDATURES ENVOYÉES.

UN CORNER ÉTAIT PAR AILLEURS DÉDIÉ À JOBTOMOVE SUR LE STAND MÉTIERS SERVICES AUTO AU MONDIAL DE L'AUTO DU 14 OCTOBRE AU 20 OCTOBRE 2024.

JobToMove



CHIFFRES-CLÉS DE LA CAMPAGNE JOBTOMOVE

Récapitulatif



78,3 M
de contacts



50 %
de couverture
sur la cible
18-75 ans



1,3 M
d'impressions



50,8 M
d'impressions



135,3 K
clics



59,7 K
d'impressions

Source : ANFA

UN MONDE À FAIRE TOURNER® : SAISON 2

Le projet et ses enjeux

Les bons résultats de la première édition de la campagne nationale de promotion des métiers Un monde à faire tourner en novembre 2023 ont conduit les partenaires sociaux à confier à l'ANFA le soin de déployer une saison 2. Le choix de réutiliser les assets de la campagne (film et spots radio) a permis de consacrer un budget plus conséquent au plan média. De nouvelles affiches ont été créées à l'occasion de cette deuxième édition.

Le plan média s'est déployé dans les médias de masse, dont la télévision en flux à des heures de grande écoute, permettent une visibilité accrue. Cette saison 2 a été l'occasion de la création de contenus inédits pour les réseaux sociaux, qui ont dépassé toutes les prévisions d'impact. Au final, ce sont 980 millions de contacts qui ont été touchés.

Cette campagne a de nouveau été l'occasion d'une forte mobilisation de tous les acteurs de la branche, dont les entreprises – mobilisation orchestrée par l'ANFA qui a fourni un kit de communication permettant de relayer la campagne.

Une étude post-test de la campagne, réalisée par l'institut CSA, a confirmé son efficacité en termes de messages et d'évolution des représentations des métiers et des formations.

Ses principaux enseignements sont les suivants :

- Près d'une personne sur deux se souvient de notre spot ;
- Les messages principaux de la campagne (utilité, promotion des métiers et besoin de personnel) sont assimilés ;
- Elle améliore l'image de l'appellation pour près d'une personne sur deux grâce à la mise en scène, l'humour et l'originalité ;
- Les métiers des services de l'automobile sont jugés comme utiles, de proximité et offrant des possibilités de recrutement ;

- À noter que les 18-24 ans les perçoivent davantage comme des métiers d'avenir et y voient une plus grande opportunité de travail.

Cette dernière information conforte les orientations de la stratégie publicitaire mise en œuvre auprès du public jeune, qui reste la cible prioritaire de l'action de promotion des métiers déployée par l'ANFA.

Un monde à faire tourner®

CE QUI VOUS ÉLECTRISE

ÉLECTRISE LE MONDE

LES MÉTIERS DES SERVICES AUTO / MOTO CAMION / VÉLO

Pour tourner dans le bon sens, le monde a besoin de métiers utiles au quotidien, au service des mobilités de demain. Découvrez les métiers des services de l'automobile et de la mobilité sur unmondefairetourner.fr

OPIC Mobilités, association déléguée. SIREN : 851248 419. 204 rue du Port de Sévres, 91130 Boulogne-Biancourt. Visuel généré à partir d'une intelligence artificielle.

CE QUI VOUS FAIT AVANCER

FAIT AVANCER LE MONDE

LES MÉTIERS DES SERVICES AUTO / MOTO CAMION / VÉLO

Pour tourner dans le bon sens, le monde a besoin de métiers qui transmettent la passion de la mobilité. Découvrez les métiers des services de l'automobile et de la mobilité sur unmondefairetourner.fr

OPIC Mobilités, association déléguée. SIREN : 851248 419. 204 rue du Port de Sévres, 91130 Boulogne-Biancourt. Visuel généré à partir d'une intelligence artificielle.

CE QUI VOUS TRANSPORTE

TRANSPORTE LE MONDE

LES MÉTIERS DES SERVICES AUTO / MOTO CAMION / VÉLO

Pour tourner dans le bon sens, le monde a besoin de métiers qui mettent l'innovation technologique au service du plus grand nombre. Découvrez les métiers des services de l'automobile et de la mobilité sur unmondefairetourner.fr

OPIC Mobilités, association déléguée. SIREN : 851248 419. 204 rue du Port de Sévres, 91130 Boulogne-Biancourt. Visuel généré à partir d'une intelligence artificielle.

CE QUI FAIT VOTRE AVENIR

FAIT L'AVENIR DE TOUT LE MONDE

LES MÉTIERS DES SERVICES AUTO / MOTO CAMION / VÉLO

Pour tourner dans le bon sens, le monde a besoin de métiers qui aident à développer des mobilités plus respectueuses de l'environnement*. Découvrez les métiers des services de l'automobile et de la mobilité sur unmondefairetourner.fr

* L'ANFA propose des formations pour les métiers du secteur ANFA. En savoir plus sur www.unmondefairetourner.fr ou sur les sites internet de l'ANFA. OPIC Mobilités, association déléguée. SIREN : 851248 419. 204 rue du Port de Sévres, 91130 Boulogne-Biancourt. Visuel généré à partir d'une intelligence artificielle.

9^E ÉDITION DE LA SEMAINE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE ET DE LA MOBILITÉ

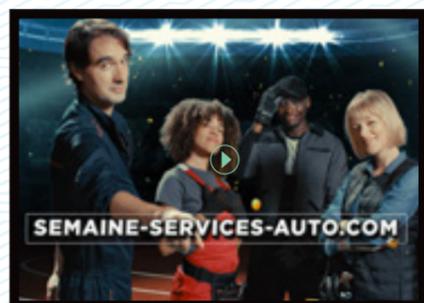
La 9^e édition de la Semaine des services de l'automobile et de la mobilité (SSAM) s'est déroulée du 27 janvier au 3 février 2024. La manifestation bénéficie désormais d'une notoriété dans la branche, permettant la mobilisation de tous les acteurs.

Plus de 200 organismes de formation (CFA et lycées professionnels) et entreprises ont organisé plus de 550 événements. Les journées portes ouvertes, les ateliers « vis ma vie » et les visites d'entreprises qui permettent d'en visiter les coulisses, restent les catégories d'événements les plus organisés et qui rencontrent le plus de succès auprès du public.

Afin de s'inscrire dans la continuité de la campagne *Un monde à faire tourner*®, le spot TV de la Semaine des services de l'automobile et de la mobilité mettait à l'honneur les petites victoires des professionnels des services de l'automobile ; des victoires aux allures de prouesses qui dépannent au quotidien les usagers de la route. S'autorisant un clin d'œil aux Jeux Olympiques Paris 2024, le spot mettait en scène un mécanicien tel un athlète triomphant.

Le plan média, conçu pour la cible visée et la cible secondaire que sont les prescripteurs (en priorité les parents), mêlait à la fois des médias traditionnels - TV et radio qui conservent un impact fort - et les médias digitaux devenus incontournables (réseaux sociaux, replay, web programmatique).

Le site internet dédié a reçu plus de 700 000 visiteurs uniques. Grâce à une stratégie de référencement payant optimisé et une multiplication des contenus sur les réseaux sociaux, ce chiffre a doublé par rapport à l'année 2023.



WORLDSKILLS LYON 2024 : UN ENGOUEMENT SANS PRÉCÉDENT

L'engagement historique de l'ANFA aux côtés des Worldskills s'est fortement manifesté en 2024, à l'occasion de l'accueil à Lyon des finales internationales. Pour l'ANFA, la compétition Worldskills est un formidable moyen de promouvoir les métiers sous l'angle de l'excellence, du mérite et de la persévérance.

La compétition mondiale s'est déroulée du 10 au 15 septembre dernier, mettant fin à près d'un an de préparation intensive pour les jeunes compétiteurs français. Vainqueurs dans leurs catégories lors des Worldskills France, en septembre 2023, Ronan Le Tutour (catégorie «Peinture Automobile»), Enzo Vauquelin (catégorie «Tôlerie-carrosserie»), Dimitri Angly (catégorie «Technologie automobile») et Romain Le Roux (catégorie hors compétition «Technologie des véhicules industriels») ont démontré au monde entier l'excellence française dans les métiers des services de l'automobile.

Au terme de quatre journées intenses d'épreuves, ils ont tous été médaillés.

- Ronan Le Tutour, médaillé d'argent en Peinture automobile ;
- Enzo Vauquelin en Tôlerie-carrosserie et Dimitri Angly en Technologie automobile, médaillés d'excellence ;
- Romain Le Roux, médaillé de bronze en Technologie des véhicules industriels (catégorie hors compétition).

Leur travail, leur engagement et leur persévérance leur ont permis de se hisser parmi les meilleurs techniciens et carrossiers du monde.

La forte présence des métiers services autos s'est déployée à travers deux stands à Eurexpo, qui ont accueilli des collégiens et du grand public, leur permettant de découvrir les métiers et les formations. Une campagne a par ailleurs été activée sur les réseaux sociaux, notamment avec un live de l'influenceur Etienne Moustache, qui a commenté une fin d'épreuve en compagnie de Maxime Walch, médaillé d'or France 2023 en Technologie Automobile.



Le Mondial de l'Auto : les métiers des services de l'auto en vue dans le hall 4

Trois temps forts ont ponctué la durée du salon :

- 16 octobre à 15 h : présentation de l'ouvrage *En route !* un recueil de témoignages d'apprentis et de salariés de la branche, édité en partenariat avec les éditions *Dire Le Travail* ;
- 17 octobre à 11 h : présentation de *JobToMove*, le nouveau site d'offres d'emploi de la branche des services de l'automobile, par l'ANFA et les agences impliquées dans le projet ;
- 18 octobre : mise à l'honneur des quatre médaillés de la compétition mondiale des *WorldSkills Lyon 2024*

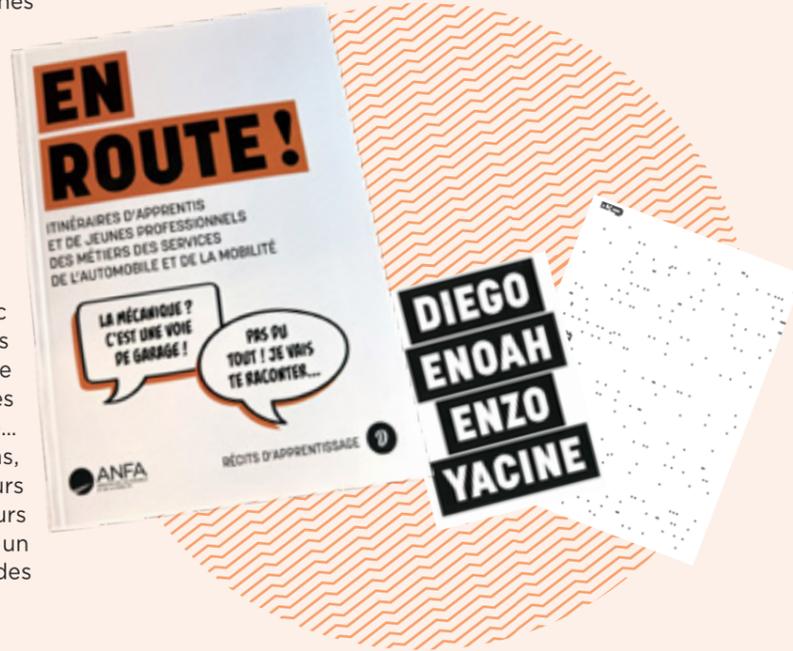


EN ROUTE ! ET SACHA PISTON : LE PARI DE L'ÉDITION

L'ANFA a fait le choix, en 2024, de parier sur les ouvrages pour élargir son périmètre d'actions de promotion des métiers, convaincue de la portée symbolique majeure des livres.

En association avec les éditions de la coopérative *Dire Le Travail*, l'ANFA a publié *En route !*, un recueil de 12 témoignages dans lesquels 15 jeunes, dont deux jeunes femmes, se confient sur leurs aventures dans les services de l'automobile. Ils sont en CAP, en Bac Pro, en BTS ou en Titre à finalité professionnelle ; ils sont garagistes indépendants, apprentis carrossiers, mécaniciens ou techniciens auto, moto ou camion ; ils s'appellent Kyllian, Léo, Tiphaine, Raphaël, Ornella, Vincent... Et ils sont tous passionnés, depuis quelques années ou depuis toujours, par l'univers des deux, trois et quatre roues !

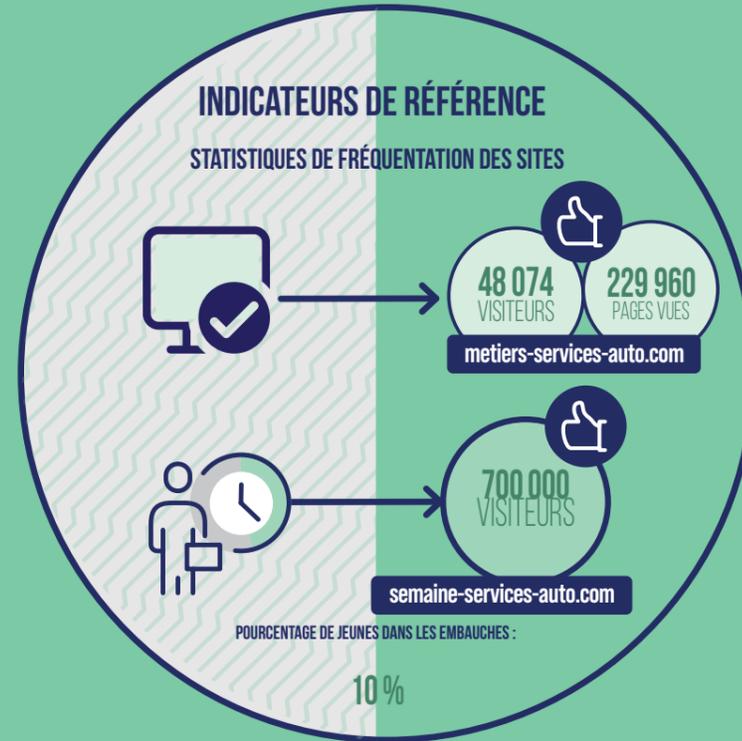
Entre les mystères d'une panne à résoudre, le déclic soudain pour l'école quand on suit sa passion, les hauts et les bas au début d'une expérience professionnelle, le fait d'être une fille dans un univers soi-disant masculin, les astuces pour progresser sans cesse dans sa discipline... Ces jeunes nous ont livré jusqu'à leurs rêves et ambitions, pour donner peut-être à d'autres l'envie d'écrire leurs propres histoires dans les métiers de l'automobile. Leurs témoignages, inspirants et touchant, constituent un vecteur inédit et innovant de promotion des métiers et des formations de la branche.



Dans un tout autre registre, l'ANFA a lancé la bande dessinée *Sacha Piston et le génie des services de l'automobile* : une aventure consacrée à la formation dans la branche des services de l'automobile qui constitue un formidable outil mis à disposition de tous les acteurs de l'orientation, mais aussi des jeunes et de leur entourage.

Les aventures de Sacha Piston s'adressent à tout public à travers une histoire entraînante et drôle sur le parcours d'un apprenti des services de l'automobile. Cette BD a été autoéditée par l'ANFA, permettant de la rendre accessible et partageable depuis un site dédié : www.sachapiston.fr

C'est quoi, les services de l'automobile ? Pourquoi choisir une formation en apprentissage ? Quel avenir avec le véhicule électrique ? Et les stages à l'étranger, c'est possible ? Grâce à ce récit unique, étayé par des statistiques, des études, et inspiré de retours d'expérience, le lecteur a toutes les cartes en main pour répondre à ces questions et régler leur compte à certaines idées-reçues.



PERSPECTIVES 2025

- Déployer une opération Nos métiers recrutent dédiée à la carrosserie-peinture
- Lancer une nouvelle stratégie publicitaire annualisée
- Initier une approche régionalisée de la stratégie de promotion des métiers
- Développer des partenariats avec les acteurs de l'orientation (ONISEP, plateformes digitales, etc.)

DANS LA PRESSE : DES RETOMBÉES MÉDIATIQUES SANS PRÉCÉDENT

La collaboration avec une nouvelle agence de presse, Rumeur publique, démarrée à l'automne 2023, a pleinement porté ses fruits en 2024.

L'un des objectifs majeurs poursuivis a été atteint avec la montée en puissance d'une couverture médiatique dans la presse nationale, assurant une forte visibilité à l'ANFA, ses messages et son expertise.



DÉPLOYER 





TÉMOIGNAGE

« Les Worldskills nous permettent de faire connaître nos filières auprès des jeunes et de leurs parents »

Marie-Florence
Bulbeau Rambaud

Vice-Présidente en charge
de l'éducation, des lycées, de
l'orientation et de l'apprentissage de
la région PACA et Vice-présidente en
charge des territoires des WorldSkills

Les Worldskills sont devenus au fil des ans le rendez-vous incontournable de la promotion et la valorisation des métiers techniques, dans toutes les régions. « Nous peinons de plus en plus à attirer les jeunes dans les filières professionnelles, les Worldskills nous permettent de les faire connaître auprès des jeunes et de leurs parents », souligne Marie-Florence Bulbeau Rambaud, *Vice-Présidente en charge de l'éducation, des lycées, de l'orientation et de l'apprentissage de la région PACA et Vice-présidente en charge des territoires des WorldSkills*. L'ANFA, partenaire historique de la manifestation pour les épreuves de la filière automobile, apporte son expertise pédagogique dans la définition des compétitions (peinture, tôlerie-carrosserie, technologie automobile et technologie des véhicules industriels) ainsi que son appui logistique. **Près de 80 000 visiteurs ont assisté aux finales internationales à Lyon du 10 au 15 septembre 2024.** Marie-Florence Bulbeau Rambaud s'attelle à l'organisation des 48^{mes} finales nationales, qui se dérouleront en octobre 2025 au Parc Chanot de Marseille. « **Les épreuves de peinture et de carrosserie se dérouleront au sein d'un CFA** », précise-t-elle. Entre 50 et 60 000 personnes sont attendues, dont plus de 20 000 collégiens.

INTERVENIR AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES TERRITOIRES

Les responsables territoriaux des 13 régions métropolitaines qui composent le Service Conseil et animation territorial sont le bras armé de l'ANFA. Ils assurent le déploiement des dispositifs et des actions de l'association en lien avec les partenaires institutionnels (OPCO Mobilités, syndicats professionnels, Conseils régionaux, Inspections académiques, France Travail...) et en relation étroite avec les organismes de formation.

Pour mener à bien leurs missions, ils s'appuient notamment sur les études territorialisées de l'Observatoire des métiers des services de l'automobile qui, à travers les Régioscopes (une édition nationale et 13 éditions régionales), analysent l'emploi et la formation, permettant de contribuer à l'élaboration de la carte régionale de formation.

Dans un contexte de plus en plus complexe du fait des mutations technologiques et de la transformation de l'écosystème de la formation, les responsables territoriaux interviennent au plus près du terrain sur deux axes majeurs. D'une part, ils assurent un accompagnement approfondi auprès des organismes de formation, afin de favoriser un apprentissage qualitatif. Ils sont aussi les garants de la qualité et du bon déroulement du déploiement des certifications de branche. D'autre part, ils développent l'accès à l'information sur les métiers et les formations auprès du grand public et des partenaires prescripteurs, en participant notamment à des événements régionaux et des animations dans les établissements.

Les actions prioritaires menées au cours de l'année 2024 pour les responsables territoriaux ont été les suivantes :

- L'accompagnement à la création d'une progression pédagogique avec une formation en ligne et un accompagnement des établissements par les responsables territoriaux ;
- Le renouvellement des habilitations, en particulier dans le domaine de la maintenance automobile ;
- Le déploiement auprès des établissements des certifications renouvelées ;
- La participation à l'organisation des sélections régionales des Worldskills, à la Semaine des services de l'automobile et à de nombreux événements régionaux.



FOCUS SUR QUATRE RÉGIONS



FOCUS Auvergne Rhône-Alpes

Première en nombre d'apprentis, la région Auvergne Rhône-Alpes (AURA) présente tout le spectre de la filière automobile. Au sein de cette vaste région industrielle qui accueille 58 établissements proposant des formations aux services de l'automobile, la sensibilisation aux métiers de la branche est primordiale pour renforcer l'attractivité du secteur et répondre ainsi aux besoins de compétences.

Fer de lance de la promotion de la filière auprès des jeunes, le Mondial des métiers qui s'est tenu au mois de décembre à Eurexpo. « Nous avons piloté un stand de 540 m² animé de démonstrations et de conférences sur les métiers dédiés au vélo, à la moto, à l'automobile et aux véhicules industriels », explique Sébastien Bonnet, responsable territorial. Pour faire écho à la compétition mondiale WorldSkills sur ce même site en septembre, les présélections régionales AURA des 48^{mes} WorldSkills pour l'épreuve de la technologie automobile ont été réalisées également lors de ce Mondial des métiers 2024.

Le développement de l'offre de certification est aussi clé pour répondre à la dynamique régionale. De nouveaux certificats de qualification professionnelle ont vu le jour comme le CQP TMBVE Technicien de Maintenance de Batteries et CQP TDBVE Technicien Démonteur de Batteries de Véhicules Électriques qui devraient être mise en place prochainement.

Par ailleurs, la certification Opérateur vitrage accompagne l'implantation à Bourgoin-Jallieu du centre de formation national de l'enseigne 123 Pare-Brise.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION



Focus Grand Est

Bassin historique de l'industrie automobile, la région Grand Est est le terrain d'une rude compétition entre les entreprises qui sont toujours en quête de nouvelles compétences. Car, outre leurs concurrents directs ou indirects, elles doivent aussi rivaliser avec les acteurs qui offrent de belles opportunités dans les pays frontaliers (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse). Cette émulation explique en grande partie le taux de 72% d'apprentis qui trouvent un emploi six mois après leur cursus.

Seule issue pour attirer des apprentis ou séduire les salariés en reconversion : développer la visibilité des métiers des services de l'automobile dont la diversité augmente avec la mutation du secteur. Un des points de rencontre incontournable pour connaître les formations et les métiers des services de l'automobile, le Salon de la formation et de l'emploi en Alsace (SFEA) qui accueille plus de 20 000 visiteurs sur deux jours, en janvier de chaque année. Le SFEA a pour vocation d'apporter un accompagnement personnalisé avec des offres d'emploi, des entretiens d'embauche en direct, des démonstrations de métiers, des conférences et des ateliers.

L'ANFA a également participé et coordonné les 48^{mes} sélections régionales des WorldSkills. Pour l'occasion, l'ANFA a financé une cabine de peinture pour les épreuves et les démonstrations, renforçant ainsi l'intérêt des visiteurs.

La région Grand Est, et plus particulièrement l'Alsace qui souhaite construire une filière électrique, anticipe aussi les besoins du marché et des entreprises.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION



FOCUS Nouvelle Aquitaine

La région Nouvelle Aquitaine a entamé en 2024 un vaste chantier de plusieurs années avec la mise en route du projet BATTENA (Batterie en Nouvelle Aquitaine), lauréat du dispositif national « Compétences et métiers d'avenir » France 2030. Porté par la Région et réunissant 24 partenaires – dont l'ANFA, il doit répondre aux besoins de recrutement présents et à venir des entreprises de la filière batterie.

L'ANFA apporte une contribution essentielle puisqu'elle va participer au développement de 200 formations destinées aux lycéens, étudiants, formateurs, salariés en reconversion ou formations professionnelles, demandeurs d'emplois. « Nous avons dans la région toute la chaîne de valeur de la filière batterie », indique Morgane Duprat, responsable territoriale, qui compte 48 établissements sur sa zone. L'ANFA intervient plus particulièrement sur les métiers de la maintenance et du recyclage et a développé trois formations dans un premier temps : la sensibilisation aux métiers de la maintenance et du recyclage (7 heures) auprès des jeunes en formation initiale (CAP et Bac Pro, filière « Maintenance des véhicules ») ; la maintenance et le recyclage de batteries de VE/VH (70 heures chacune) en formation continue, destinés aux techniciens d'atelier ainsi qu'aux opérateurs en recyclage des centres VHU. Soit deux blocs de compétences qui ouvrent la voie à un CQP. Le projet BATTENA, mené sur 5 ans, vise la formation de 200 à 300 personnes par an pour la maintenance et le recyclage de batteries de VE/VH et 2000 jeunes pour la sensibilisation.

L'ANFA a également signé en Nouvelle Aquitaine un contrat régional de filière avec la région « Transport, logistique et services auto » qui porte sur l'attractivité des métiers, la carte de formation régionale et le parcours de formation, et enfin les métiers stratégiques.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION



Focus Hauts-de-France

Les Hauts-de-France saisissent à bras le corps le devenir électrique de la filière automobile. Pour accompagner la dynamique née de l'implantation de plusieurs projets d'usines de production de batteries la Région, avec la Chambre de commerce et d'industrie et ENEDIS, ont créé en 2023 le Collectif Opérationnel Régional de l'ElectroMobilité (COREM). L'ambition est de réunir l'ensemble de la chaîne de valeur (électromobilité), de l'amont à l'aval de la filière Automobile.

L'ANFA, pour la branche des services de l'automobile, y prend toute sa part aux côtés de Mobilians et de l'OPCO Mobilités, avec d'ores et déjà des avancées notables issues des travaux menés au sein du groupe de travail Emploi et Formation. « Fin 2024, nous avons présenté nos premières certifications de technicien de maintenance et de technicien démonteur de batteries », indique Lauren Pichard, responsable territoriale.

Plus largement, l'ANFA contribue à adapter l'offre de formation initiale (en lien avec l'Éducation nationale) et professionnelle et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises régionales à court et moyen terme.

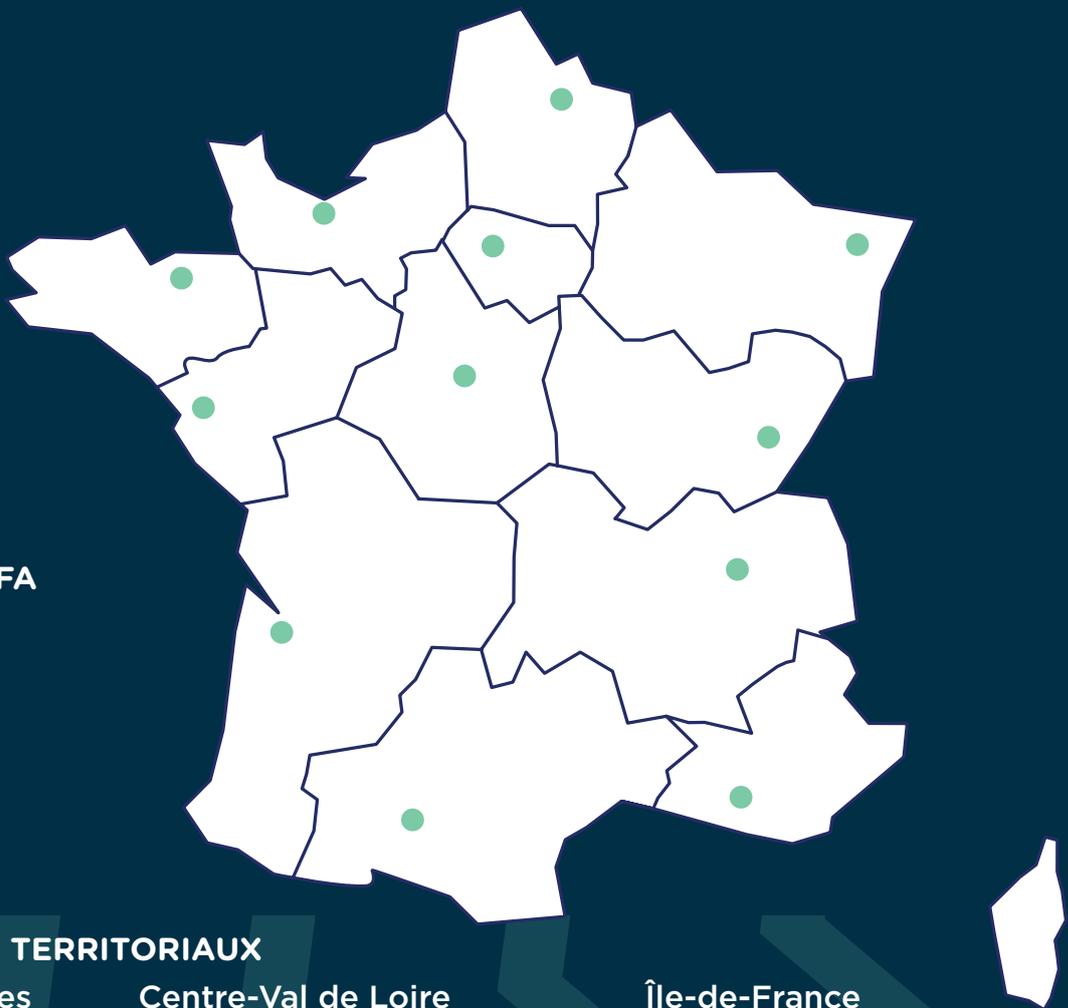
Pour renforcer la visibilité et l'attractivité des métiers des services de l'automobile, l'ANFA a participé au Salon du véhicule électrique qui a accueilli 1000 visiteurs, le 15 novembre.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION





SIÈGE DE L'ANFA
01 41 14 16 18
contact@anfa-auto.fr



RESPONSABLES TERRITORIAUX

Auvergne – Rhône-Alpes

06 73 87 07 00
auvergnerhonealpes@anfa-auto.fr

Bourgogne – Franche-Comté

06 84 50 41 58
bourgognefranchecomte@anfa-auto.fr

Bretagne

06 59 97 51 96
bretagne@anfa-auto.fr

Pays de la Loire

06 59 97 51 96
paysdelaloire@anfa-auto.fr

Centre-Val de Loire

06 67 37 02 64
centrevaleloire@anfa-auto.fr

Normandie

06 67 37 02 64
normandie@anfa-auto.fr

Grand Est

07 60 39 90 74
grandest@anfa-auto.fr

Hauts-de-France

07 61 48 13 59
hautsdefrance@anfa-auto.fr

Île-de-France

07 61 48 12 82
iledefrance@anfa-auto.fr

Nouvelle Aquitaine

07 61 48 15 27
nouvelleaquitaine@anfa-auto.fr

Occitanie

06 84 50 40 99
occitanie@anfa-auto.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse

07 62 85 93 95
pacacorse@anfa-auto.fr

anfa-auto.fr



Découvrez les ressources de L'ANFA

OUTILS DIGITAUX

AutoLingo
Apprentiz Auto

SITES INTERNET

jobtomove.fr
metiers-services-auto.fr
f2f.anfa-auto.fr
innovauto.org
dataviz-auto.fr

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Sacha Piston
En route !